

01.04.2023
30.06.2023

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

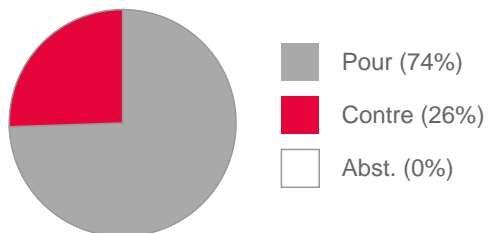
Etabli le 06.07.2023

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	147	3363	2507	856	0
Assemblées générales extraordinaires	4	14	8	6	0
Total	151	3377	2515	862	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	152	100 %	0	0 %	0	0 %	152
Durabilité	3	43 %	4	57 %	0	0 %	7
Affectation du résultat	169	95 %	9	5 %	0	0 %	178
Rapport de rémunération (consultatif)	52	43 %	68	57 %	0	0 %	120
Montant rémunérations CA	94	59 %	64	41 %	0	0 %	158
Montant rémunérations DG	127	55 %	103	45 %	0	0 %	230
Décharge	135	84 %	26	16 %	0	0 %	161
Elections du CA	823	78 %	228	22 %	0	0 %	1051
Elections comité de rémunération	298	70 %	125	30 %	0	0 %	423
Election du réviseur	110	73 %	40	27 %	0	0 %	150
Election représentant indépendant	146	100 %	0	0 %	0	0 %	146
Augmentation de capital	43	45 %	52	55 %	0	0 %	95
Réduction de capital	18	95 %	1	5 %	0	0 %	19
Structure du capital	8	89 %	1	11 %	0	0 %	9
Modifications statuts	307	70 %	130	30 %	0	0 %	437
Fusions acquisitions et relocalisations	0	0 %	2	100 %	0	0 %	2
Résolutions d'actionnaires liées au climat	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	2	33 %	4	67 %	0	0 %	6

	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Autres thèmes	27	87 %	4	13 %	0	0 %	31

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
○	Partiellement pour
✗	Contre
🗳️	Abstention

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
1	Accelleron Industries	09.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
2	Addex Therapeutics	31.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	✗	✓	✓	✗			○					10.1.1 / 10.1.2 / 10.2.1 / 10.2.2 / 2 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 / 6.1 / 6.2 / 9.1 / 9.2 / 9.3
3	Adecco	12.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	✓	✓	✓									1.2 / 4.1 / 4.2 / 5.1.6
4	Adval Tech	11.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	○	✗	○	○	✓	✓									3 / 4 / 5.2 / 5.3 / 6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3 / 6.2 / 6.3.1
5	Aevis Victoria	09.05.2023	AGO	✓	○	✗	✗	✗	✗	○	✗	✓	✓	✗								2 / 3.1 / 3.2 / 4 / 5.2 / 5.3 / 5.5 / 5.6 / 6.1 / 6.2 / 9.4 / 9.5 / 10 / 11
6	Airesis	12.06.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✗	✗	○	✓	✓	✓									2 / 4.1 / 4.2 / 5.1.1 / 5.1.4 / 5.2
7	Alcon	05.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	✓	✓	✓									4.1 / 4.3 / 5.5
8	Allreal	21.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	○	○	✓	✓									4.2.a / 6.2
9	Aluflexpack	24.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	○	○	✓	✓	✗								6.1 / 6.2 / 6.3 / 7.1 / 7.2 / 10.2 / 10.4 / 10.6
10	APG SGA	27.04.2023	AGO	✓	✗		✗	✓	✓	○	○	✓	✓									3 / 5.3 / 5.6 / 7.2 / 8
11	Arbonia	21.04.2023	AGO	✓	○	✗	✗	✗	✗	○		✓	✓	○								2 / 3.2 / 4.1.1 / 4.1.2 / 5.1.2 / 5.3 / 5.5 / 5.7 / 5.8 / 6.1 / 6.2 / 6.3
12	Ascom	18.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	○	✓	✓	✓	✓	✓	✗								7.1 / 7.2 / 8.2.c
13	ASmallWorld	28.04.2023	AGO	✓	✓		✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗								2 / 4.1 / 4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 / 5.1 / 5.2 / 8.1 / 8.2 / 8.3 / 8.4 / 9.1 / 9.3
14	Bachem	19.04.2023	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	○	✓	✓									6.3 / 9.1 / 9.3
15	Baloise Holding	28.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗								4.2

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
16	Banque Cantonale de Genève	02.05.2023	AGO	✓	✓				✓			✗										5
17	Banque Cantonale du Valais	28.04.2023	AGO	✓	✓				✓			✓	✓				✗					9
18	Banque Cantonale Vaudoise	04.05.2023	AGO	✓	✓		✓	✓	✓			✓	✓									
19	Basilea	26.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓			🟡					10 / 6.a / 6.b / 6.c / 7.b
20	Bell Food Group	18.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓									5.1 / 5.4 / 5.6 / 5.7
21	Berner Kantonalbank	16.05.2023	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✓	🟡	✓	✓									4 / 5.3.2 / 6.1 / 6.2
22	BKW	15.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓				🟡					4.c / 5.b / 5.c / 6.e.1
23	BNS	28.04.2023	AGO	✓					✓	✓	✓											
24	Bossard	17.04.2023	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	✓	✗	✓								✓	3.1 / 3.2.2 / 4
25	Bucher Industries	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				🟡				✓	4.6 / 6.5
26	Burkhalter Holding	16.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓	✓			✗					5.2 / 5.3 / 6.2 / 8 / 9.1 / 10.1
27	BVZ Holding	20.04.2023	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
28	Bystronic	25.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				🟡					10.1 / 10.5
29	Calida	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✗	✓	✓		🟡					2.1.1 / 2.2.1 / 3 / 6.1 / 6.3 / 6.4 / 8.3
30	Cembra Money Bank	21.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓					
31	Chubb	17.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	🟡	✓	✓			🟡	✓	✓	✓		4.1 / 4.2 / 5.1 / 5.13 / 5.3 / 6 / 7.3 / 9.2 / 11.2 / 11.3 / 12
32	Cicor Technologies	18.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	🟡			🟡				✓	5 / 9 / 11 / 12.2 / 13.2
33	Clariant	04.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✗	🟡	✓	✓	✓				🟡					1.2 / 2 / 4.1 / 4.4 / 4.5.2 / 5.1.10 / 5.1.2 / 5.1.5 / 5.1.8 / 6.2
34	Coca-Cola HBC	17.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡		✗	✓	✓							✗	7 / 9 / 10.2 / 4.1.2 / 4.1.9 / 4.2.1 / 6.1 / 6.2 / 8
35	Coltene	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓									4.2.3 / 4.2.4
36	Comet Holding	14.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✗	✓	✓			🟡					7 / 8.4 / 9.4 / 9.6
37	Compagnie Financière Tradition	25.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓	✗								3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8 / 9.1 / 9.2 / 9.3 / 9.4 / 9.5 / 10 / 11.1 / 11.2 / 12

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
38	Credit Suisse Group	04.04.2023	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	⦿	⦿	✓	✓	✓		⦿					1.2 / 2 / 5.4 / 5.5 / 6 / 7.1.10 / 7.1.12 / 7.1.3 / 7.1.5 / 7.2.1 / 7.2.2 / 7.2.3 / 8.1 / 8.2.1 / 8.2.2
39	DocMorris	04.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	⦿	✓	✓	✓	✗	✓	⦿		⦿					4.2 / 4.3 / 14 / 15.1 / 15.2 / 15.3 / 15.4 / 15.5 / 5.a / 5.b / 7 / 9
40	Dottikon ES Holding	25.05.2023	AGE																			1
41	DSM Firmenich	29.06.2023	AGE	✓		✓		✓	✗													3.2
42	Dufry	08.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	⦿	⦿	✓	✓	✓		⦿					1.2 / 4.5 / 4.6 / 5.1 / 5.2.4 / 5.3 / 6.1 / 9.1 / 9.2 / 9.3
43	Edisun Power Europe	21.04.2023	AGO	✓		✓		✓	✗	⦿	⦿	✓	✓									5 / 6.1 / 6.2.1 / 6.2.3 / 7.1 / 7.3
44	EFG International	21.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	⦿	⦿	✓	✓	✗	✓		⦿				2 / 6.1 / 6.2 / 6.3 / 6.4 / 7.1.1 / 7.1.7 / 8.1 / 11.1 / 11.4 / 11.6
45	Emmi	13.04.2023	AGO	✓		✓		✓	✓	✓	⦿	⦿	✓	✓			⦿			✓		5.1.4 / 5.3.3 / 8.2
46	EPIC Suisse	26.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗		✓	⦿				2 / 7.2 / 10.2 / 10.5
47	Evolva	18.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	⦿	✓	✓	✓	⦿	✓	✓	✓				2 / 7.1.1 / 9 / 10.1
48	Feintool International	25.04.2023	AGO	✓		✓		✗	✓	✓	⦿	⦿	✓	✓	✓							4.a / 5.a.1 / 5.b / 5.c.1 / 6.1 / 6.2 / 6.5
49	Flughafen Zürich	24.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			⦿					9.b / 9.c
50	Fundamenta Real Estate	05.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			⦿					7.2
51	Galenica	03.05.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			⦿					6.4
52	GAM Holding	25.05.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗		⦿					3 / 4.2 / 4.4 / 7.2
53	Garmin	09.06.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	⦿	⦿	✗	✓	✓		✓			⦿		12 / 13 / 5.a / 5.e / 5.f / 7.a / 7.d / 9 / 10 / 17
54	Geberit	19.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓					7 / 8.1 / 10
55	Georg Fischer	19.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			⦿					4.3
56	Glarner Kantonalbank	28.04.2023	AGO	✓		✓		✓		✓	⦿		✓	✓	✓		⦿					5.2 / 6.4
57	Groupe Minoteries	16.05.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	⦿	⦿	✗	✓			⦿		✗	✓		6.1 / 8.1.1 / 8.1.4 / 8.1.5 / 8.2 / 9.2 / 9.3 / 11
58	Gurit	24.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	⦿	✓	⦿	⦿	✗	✓			✓					4.1 / 4.3.3 / 4.5 / 8
59	Helvetia	28.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			⦿					6.3
60	HIAG Immobilien	27.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	⦿	✓	✗	✓							✗	4.3 / 6.1 / 6.2 / 6.3 / 7 / 9

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
61	Hochdorf	10.05.2023	AGO		✓	✗	✓	🟡	✓	🟡	✓	✓	✓				🟡			✓		4.2 / 4.3 / 5.2 / 5.4 / 6.4
62	Holcim	04.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓		🟡					1.2 / 4.3 / 6.2
63	Idorsia	04.05.2023	AGO		✓	✗	✗	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✗			🟡			✓		1.2 / 4.1.3 / 5.1 / 5.2 / 8.2 / 8.3 / 8.5 / 8.6
64	Interroll	12.05.2023	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓			🟡					3 / 4 / 6.4 / 7.2 / 8.3
65	Investis	03.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✓	✓	🟡	✓	✓	✓				✗				4.1.2 / 5.1 / 5.2 / 6
66	IVF Hartmann	25.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✗	🟡	🟡	✓	✓						🟡		3.3 / 3.4 / 4 / 5.1.b / 5.4.b
67	Julius Bär	13.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✗	✓	✓		🟡					1.2 / 4.2.2 / 6 / 9.4
68	Jungfraubahn	15.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								2
69	Kardex	20.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			🟡					6.3
70	Kinarus Therapeutics Holding	28.06.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✗	🟡	🟡	✓	✓	✗							3 / 4.1 / 4.4 / 5.1 / 10
71	Komax	12.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓	✓		🟡					4.1.6 / 4.2.3 / 4.4 / 6.2
72	Kudelski	20.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✗	✓								2 / 4 / 5.1 / 5.2 / 6.1 / 6.2 / 6.4 / 6.6 / 6.8 / 7 / 8.1 / 8.2 / 8.3 / 8.4 / 10
73	Kühne + Nagel	09.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	🟡	✗	✓	✓				✗				4.1.b / 4.1.d / 4.1.f / 4.4.a / 4.4.b / 4.4.c / 5 / 6 / 7.1 / 7.2 / 7.3
74	Kuros Biosciences	08.05.2023	AGO	✓		✓	✗	🟡	✓	🟡	✓	✗	✓	🟡			🟡					4.b / 5 / 6.a / 6.c / 6.d / 9.b / 9.c / 9.e
75	Lalique Group	31.05.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗			🟡					10.a / 10.b / 6.a / 6.b / 6.c / 7.a / 7.b
76	Landis+Gyr Group	22.06.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡		🟡					4.1 / 6.2.2 / 6.3.1 / 6.3.2
77	Leclanché	26.06.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	🟡		🟡					1.2 / 3 / 4 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.3 / 4.1.4 / 4.3.1 / 4.3.2 / 4.3.3 / 5.1 / 5.2 / 8.2.2 / 9.1 / 9.4 / 9.5
78	Lem	29.06.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓			🟡					1.2 / 4 / 6.1 / 6.4 / 7.2 / 10.1 / 10.2
79	Lonza	05.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓	✗		🟡					2 / 9.2 / 9.3 / 11.2 / 11.4
80	Luzerner Kantonalbank	17.04.2023	AGO	✓		✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					2.2
81	MCH Group AG	04.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✗	✓	✗		🟡					1.2 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.2.1 / 4.3 / 5.2 / 5.3 / 5.4 / 6.1 / 6.3 / 6.4

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
82	Medacta Group	27.04.2023	AGO	✓	✓	✗	○	○	✓	○	○	✓	✓				○					1.2 / 4.2 / 6.1 / 10.2 / 10.4 / 9.1.b / 9.2.b
83	Medartis Holding	21.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓	✗			○					1.2 / 4 / 5.2 / 6.1 / 6.4 / 6.5 / 7.1 / 7.5 / 8.1
84	MedMix	28.04.2023	AGO	✓	✗	✗	✓	✗	✓	○	○	✓	✓				○					1.2 / 2 / 4.2 / 5.1 / 5.2.1 / 6.1.2 / 9.3
85	Metall Zug	28.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓			✓		1.2
86	Meyer Burger	04.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	○	✗	✓	✗			✓					1.2 / 4.1.4 / 4.2.2 / 5 / 7.1 / 7.2 / 8
87	Mikron	26.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	○	✓	✓	✓				○					1.2 / 4.2 / 5.2
88	mobilezone	05.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	✓	✓	✓	✓			✓					5.1 / 5.3 / 6.1e
89	Mobimo	11.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	○	○	✓	✓				○			✓		4.1.c / 4.2.b / 7.1 / 7.4
90	Molecular Partners	04.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓				○					2 / 5.3 / 6.1.1 / 6.1.5 / 6.1.8 / 6.2 / 6.3.1 / 9.1 / 9.3
91	Montana Aerospace	23.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	✗	✓	✓	✗			○					2 / 5.1 / 5.2 / 6.1.1 / 6.1.3 / 6.1.5 / 6.1.6 / 6.2.1 / 6.2.2 / 6.2.3 / 7.2 / 7.4 / 7.7
92	Nestlé	20.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✗	○	✓	✓	✓	✓	✓		✗					1.2 / 2 / 4.1.2 / 5.2 / 7.1 / 7.2
93	ObsEva	29.06.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	○	✗	✗	✓	○								2 / 4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 6 / 8.1 / 8.2 / 8.3 / 9
94	Orascom Development	09.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	✗	✓	✓	✗			○					3 / 5.1 / 5.4 / 6.2 / 7.1.1 / 7.2.1 / 7.2.2 / 7.2.3
95	Orell Füssli	10.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	○	○	✗	✓				○		✗			2.a / 4.1.1 / 4.2.1 / 4.3 / 5.1 / 5.2 / 6.2
96	Orior	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
97	Partners Group	24.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	✓	✓	✓				○					4.2 / 5 / 6.1 / 6.2 / 6.3 / 6.4 / 6.5 / 7.1.1
98	Peach Property Group	24.05.2023	AGO		✓	✗	✗	○	✓	○	○	✗	✓	✗	✓		○			✓		2 / 5.2 / 5.3 / 5.5 / 11.1 / 11.3 / 7.1.1 / 7.1.2 / 7.1.3 / 7.2 / 8.1 / 8.2 / 9
99	Phoenix Mecano	17.05.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✗	○	✗	✓	✓				○					2 / 4 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.3 / 4.1.4 / 4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 / 5.1 / 5.2 / 6.3
100	Plazza	04.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	○	✗	✓	✓				○					4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 8.1 / 9.1

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
101 PolyPeptide Group	12.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊗	✗	✓	✓				✓	⊗					1.2 / 4.3.2 / 4.4 / 5 / 5.1.1 / 5.1.2 / 5.1.4 / 5.1.6 / 5.4.1 / 5.4.2 / 6.1 / 6.2 / 6.3
102 Private Equity Holding	05.06.2023	AGO	✓	✗	✓		✗	⊗	⊗	✓	✓											2 / 3.1.1 / 3.1.3 / 3.2.2 / 4
103 PSP Swiss Property	05.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					⊗			✓		12.2
104 Relief Therapeutics	28.04.2023	AGE												⊗		✓	✓					1.3
105 Rieter	20.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓	✓	✓				✓					5.8
106 Romande Energie	16.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓				✓	⊗					5.2 / 6.1.4 / 6.3.1 / 6.3.3
107 Santhera Pharmaceuticals	27.06.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	⊗	✗	✗	✓	⊗			✓						10.a / 10.b / 3 / 11 / 12.a / 12.b / 12.c / 13 / 4.a / 4.b / 6 / 7 / 8 / 9.a / 9.b / 9.c
108 Schweiter Technologies	04.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓					⊗					7.1.3 / 7.2.1 / 9.2
109 Sensirion Holding	15.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓	✗				⊗					4.1.6 / 4.2.2 / 5.1 / 6.2 / 7
110 SF Urban Properties	05.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				⊗					10.2 / 10.3
111 SFS Group	26.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓					⊗					5.2 / 6.c / 6.d / 7.b / 7.c / 9
112 Siegfried	20.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	⊗	✓	✓	✓	✗	✓	✓				⊗					5.1 / 5.2 / 5.3.3 / 7.3 / 9
113 SIG Group	20.04.2023	AGO	✓	⊗	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗				⊗					4 / 5.3 / 7 / 8.2
114 SKAN Group	03.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✗	✓	⊗	⊗	✓	✓					⊗					4.1.1 / 4.1.4 / 5.1.2 / 7 / 8 / 11.1
115 SoftwareOne Holding	04.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓					⊗					9.2 / 10.3 / 10.4
116 Sonova	12.06.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊗	✓	✓	✓	✗	✓			⊗					1.2 / 5.1.1 / 6.2 / 8.2 / 8.5
117 Spexis	26.06.2023	AGO	✓	✓	⊗	✗	✓	⊗	✗	✓	✓	✗										10.b / 10.c / 10.d / 10.e / 4 / 5 / 6.a / 6.b / 6.c / 6.d / 9.a / 9.b / 9.c
118 St.Galler Kantonalbank	03.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	⊗		✗	✓											4.7 / 7
119 Stadler Rail	12.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓	✓				⊗					4.2 / 4.7 / 6.4 / 11.4
120 Starrag Group	21.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✗	⊗	⊗	✗	✓					⊗					1.2 / 3 / 4.1 / 5.1.1 / 5.1.3 / 5.2 / 5.3.1 / 5.4 / 6.3
121 Straumann	05.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	⊗	✓	⊗	⊗	✓	✓					⊗					4 / 5.2 / 6.2 / 7.1 / 10.3
122 Sulzer	19.04.2023	AGO	✓	✗	✗	✗	✗	✓	⊗	✓	✓	✓					⊗					1.2 / 2 / 4.1 / 4.2 / 5.1 / 9.3
123 Swatch Group	10.05.2023	AGO	✓	✓	⊗	⊗	✗	⊗	⊗	✗	✓											2 / 4.1.2 / 4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 5.4 / 5.5 / 5.6 / 5.7 / 6.1 / 6.2 / 6.4 / 6.5 / 6.6 / 8

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
124	Swiss Life	28.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓	✓	✓							5.10 / 5.15 / 5.8 / 7
125	Swiss Re	12.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	🟡	✓	✓	✓	✓	✓	✓			🟡					6.1 / 6.2 / 7.2
126	Swiss Steel Holding	20.04.2023	AGO		✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓				🟡			✓		2 / 4 / 5.1.b / 5.1.c / 5.1.h / 5.3.a / 5.3.b / 5.3.c / 5.3.d / 6.1 / 6.2 / 7.1
127	Swissquote	10.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✗	✓	✓			✓					5.1.a / 5.3
128	Tecan	18.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									10.1 / 10.3
129	Temenos	03.05.2023	AGO	✓	✓		✗	✗	✓	🟡	🟡	✗	✓									4.1 / 4.2 / 5.2.2 / 6.1 / 6.2 / 8
130	Tornos	05.04.2023	AGO	✓			✗	✗	🟡	🟡	🟡	✓	✓				✓			✓		5.1 / 6.1 / 6.3 / 7 / 8.1 / 8.3 / 11.1 / 11.2
131	TX Group	14.04.2023	AGO	✓	✗		✗	✗	✓	🟡	✗	✗	✓									2 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 5.3
132	U-blox	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓		✓					4.2 / 7.2
133	UBS	05.04.2023	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	🟡		🟡			✓		2 / 3 / 5.2 / 9.1 / 9.2 / 9.3 / 10.2 / 12
134	V-Zug Holding	25.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				🟡					6.3
135	Valiant	17.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				🟡					5.2
136	Varia US Properties	25.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓									5 / 5.1.a / 5.1.b / 5.1.c / 5.1.d
137	VAT Group	16.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			🟡					7.5
138	Vaudoise Assurances	08.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓				🟡					8.1 / 9.5
139	Vetropack	19.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓				🟡					5.4 / 6.1.7 / 6.2.1 / 6.4
140	Von Roll	19.04.2023	AGO	✓			✗	✗	✗	🟡	🟡	✓	✓	✗			🟡					1.2 / 1.4 / 1.5 / 3 / 4.1 / 4.2 / 4.4 / 5.2 / 8.1 / 8.2
141	Vontobel	04.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	🟡	✓	🟡	🟡	✗	✓				🟡					4.2 / 6.1 / 6.4 / 8 / 9.1 / 9.2 / 9.4 / 10.4
142	VZ Holding	12.04.2023	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓				🟡					4.1.1 / 4.1.2 / 4.3.2 / 4.3.3 / 7.2
143	Warteck Invest	10.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	🟡	✓	✓	✗									4 / 5.6 / 5.7 / 7.1 / 7.2
144	WISeKey	27.04.2023	AGE														✗	✗				1 / 2 / 3
145	WISeKey	22.06.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	🟡	🟡	✓	✓	🟡		🟡	✓					2 / 4 / 5 / 8 / 9.1 / 9.2 / 9.3 / 9.4 / 10 / 11.1 / 11.3 / 14 / 15.1 / 15.2

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
146	Xlife Sciences	20.06.2023	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗			✓					2 / 10.1 / 10.2 / 10.3 / 5.1.3 / 5.1.6 / 6 / 7.1 / 11.2
147	Ypsomed	28.06.2023	AGO	✓	✓	✗	🟡	✓	✓	🟡	✓	✓	✓				✓					5.a / 5.c / 5.d / 6.a.4 / 6.a.5
148	Züblin Immobilien	22.06.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓									5.1.1 / 5.1.2 / 5.2 / 5.3.1 / 5.3.2 / 6.1
149	Zug Estates	06.04.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓				🟡					5.3 / 5.5 / 6.4.1
150	Zuger Kantonalbank	13.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
151	Zurich Insurance Group	06.04.2023	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗			🟡					1.2 / 4.1.9 / 4.2.5 / 5.2 / 6.1 / 6.3 / 6.4

3. Analyses par société

Accelleron Industries

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2023

Vote exécuté par Ethos 26.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.4	Réélection de M. Stefano Pampalone	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Gabriele Sons	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de Mme Gabriele Sons au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Addex Therapeutics

Assemblée générale ordinaire du 31.05.2023

Vote exécuté par Ethos 19.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	
5.2	Réélection de Prof. Dr. pharm. Raymond Hill	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Première élection au conseil. Prof. Dr. pharm. Hill a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	
5.3	Réélection de M. Tim Dyer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).</p>	
5.4	Réélection de Dr. med. Roger G. Mills	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Chief Medical Officer).</p>	
5.5	Réélection de M. Jake Nunn	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de Dr. Isaac Manke	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Lawton au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de Prof. Dr. pharm. Raymond Hill au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. pharm. Hill au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.</p>	
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de M. Robert P. Briner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>Les caractéristiques principales d'un plan de participation dont le financement pourrait être assuré par la marge de fluctuation, ne sont pas conformes aux lignes directrices d'Ethos.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	
9.2	Augmentation du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p> <p>La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Modification des statuts : Prêts aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.</p> <p>L'information fournie pour apprécier les caractéristiques des plans et leur fonctionnement est insuffisante.</p>	
9.4	Modification des statuts : Suppression de la clause d'opting-out	POUR	POUR	POUR		
10.1.1	Augmentation de la rémunération totale du conseil d'administration pour 2022/23	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	
10.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour 2023/24	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	
10.2.1	Augmentation de la rémunération totale de la direction générale pour 2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	
10.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	

Adecco

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2023

Vote exécuté par Ethos 27.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 57 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.1.3	Réélection de Mme Ariane Gorin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Dr. Rainer Alexander Gut	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
5.1.5	Réélection de Dr. Didier Lamouche	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
5.1.6	Réélection de M. David Prince	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 64 %
5.1.7	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.8	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Election de Mme Sandy Venugopal	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
5.2.2	Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 54 %
5.2.3	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 69 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection de M. Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

Adval Tech

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2023

Vote exécuté par Ethos 26.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓
4	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 97 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. René Rothen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 86 %
6.1.2	Réélection de M. Hans Dreier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 35 ans, ancien membre de la direction, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 97 %
6.1.3	Réélection de M. Jürg Schori	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 97 %
6.1.4	Election de M. Christoph Hammer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. René Rothen en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rothen au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.1	Réélection de M. Jürg Schori au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schori au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
6.3.2	Election de M. Christoph Hammer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de Muntwyler von May Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Aevis Victoria

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2023

Vote exécuté par Ethos 26.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende ordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 98 %
3.2	Distribution d'un dividende extraordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 98 %
3.3	Solde reporté	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 69 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. iur. Christian C. Wenger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Raymond Loretan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 99 %
5.3	Réélection de M. Antoine Hubert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente.	✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Michel Reybier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Antoine Kohler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.6	Réélection de Dr. med. Cédric A. George	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Dr. med. Cédric A. George au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. med. George au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Antoine Kohler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kohler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
7	Réélection de Berney & Associés en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Jacques-Daniel Noverraz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Modifications des statuts					
9.1	Modification des statuts : Capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts : Registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Modification des statuts : Obligation de faire une offre	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 98 %
9.5	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement avec droit préférentiel de souscription, dépasse 33% du capital déjà émis. L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 98 %
9.6	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.7	Modification des statuts : Mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.8	Modification des statuts : Publications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
11	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %

Airesis

Assemblée générale ordinaire du 12.06.2023

Vote exécuté par Ethos 30.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La société est en situation de surendettement.	
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Marc-Henri Beausire	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
5.1.2	Réélection de M. Pierre Duboux	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Laurent Jaquenoud	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Dominique Lustenberger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
5.2	Réélection de M. Marc-Henri Beausire en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Beausire au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Pierre Duboux au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3.2	Réélection de M. Laurent Jaquenoud au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Mme Oriana Antonelli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

Alcon

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2023

Vote exécuté par Ethos 21.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 91 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Raquel C. Bono	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Dr. Arthur Cummings	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 93 %
5.6	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de Dr. Keith Grossman	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.8	Réélection de M. Scott Maw	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.10	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.11	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Scott Maw au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.2	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Modification des statuts: capital actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Modification des statuts: droits des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.6	Modification des statuts: rémunération et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Allreal

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Dividende provenant du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Dividende provenant des réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Ralph-Thomas Honegger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.b	Réélection de Dr. Philipp Gmür	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1.c	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4.1.d	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.e	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.f	Réélection de M. Thomas Stenz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.g	Réélection de M. Jürg Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.h	Réélection de Mme Anja Wyden Guelpa	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.a	Réélection de Dr. Philipp Gmür au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 68 %
4.2.b	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
4.2.c	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme des membres quittant la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 55 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.2	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.</p> <p>La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.</p> <p>La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.</p>	✗ 41 %
6.3	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Aluflexpack

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2023

Vote exécuté par Ethos 10.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.1	Vote contraignant prospectif on the fixed and short-term variable remuneration de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Martin Ohneberg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 86 %
6.2	Réélection de M. Alois Bühler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
6.3	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de rémunération, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 88 %
6.4	Réélection de Dr. iur. Markus Vischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de M. Bernd Winter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Christian Hosp au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hosp au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
7.2	Réélection de M. Martin Ohneberg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ohneberg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
7.3	Réélection de M. Bernd Winter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Modifications des statuts					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.</p>	✓ 80 %
10.3	Modification des statuts : Lieu de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.4	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 75 %
10.5	Modification des statuts : Adaptations au droit révisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.6	Modification des statuts : Autres amendements	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes.	✓ 97 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Daniel Hofer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Xavier Le Clef	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Election de M. David Bourg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
5.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de Mme Jolanda Grob	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.6	Réélection de M. Markus Scheidegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
6	Réélection de Dr. Daniel Hofer en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Jolanda Grob au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de M. Markus Scheidegger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Scheidegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
11	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de M. Costin van Berchem en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Arbonia

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 09.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
1.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 96 %
4.1	Elections au conseil d'administration and the remuneration committee					
4.1.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben en tant que membre et président du conseil d'administration, et membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside également le conseil de façon permanente et l'assemblée générale ne peut pas se prononcer séparément sur l'élection du président. Il siège au comité d'audit et au comité de rémunération.	✓ 67 %
4.1.2	Réélection de M. Peter Barandun en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 70 %
4.1.3	Réélection de M. Peter Bodmer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de M. Heinz Haller en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.1.5	Réélection de M. Markus Oppliger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.6	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.7	Réélection de M. Thomas Lozser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de Dr. Carsten Voigtländer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Roland Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.2	Extension de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 93 %
5.2	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Création d'un capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie aux actionnaires pour évaluer les modalités, les conditions ou le but poursuivi de l'augmentation de capital est insuffisante.	✓ 92 %
5.4	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 84 %
5.6	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.7	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 96 %
5.8	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 70 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
6.2	Vote contraignant rétrospectif on the remuneration du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 87 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 71 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Dr. Valentin Chapero Rueda	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.b	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1.c	Réélection de M. Laurent Dubois	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.d	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.e	Réélection de M. Michael Reitermann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.f	Réélection de Dr. Andreas M. Schönenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de Dr. Valentin Chapero Rueda en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.a	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.3.b	Réélection de M. Laurent Dubois au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3.c	Réélection de Dr. Andreas M. Schönenberger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.5	Réélection de M. Franz Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modification des statuts					
7.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 86 %
7.2	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
7.3	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Modification des statuts : Autres changements	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 87 %

ASmallWorld

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 14.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 100 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Michael Manz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
4.2.1	Réélection de M. Jan Luescher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO). Il siège au comité d'audit.	✓ 98 %
4.2.2	Réélection de Dr. Alexander Koenig (Dr. Fabian Höffer von Loewenfeld)	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (Head of First Class & More International).	✓ 99 %
4.2.3	Réélection de M. Christopher Hartley	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Michael Manz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Manz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.2	Réélection de Dr. Alexander Koenig (Dr. Fabian Höffer von Loewenfeld) au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Koenig au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Bellpark Legal AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 97 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
9	Modification des statuts					
9.1	Modification des statuts: Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 98 %
9.2	Modification des statuts: Conseil d'administration et rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 97 %
10	Divers & questions	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Bachem

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Helma Wennemers	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de Dr. Steffen Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.5	Réélection de Dr. Alex Fässler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.3	Réélection de Dr. Alex Fässler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 87 %
7	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 97 %
9.2	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 97 %
9.4	Modification des statuts: autres changements	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Baloise Holding

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modifications des statuts					
4.1	Modification des statuts : Nom de l'entreprise	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 84 %
4.3	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Modification des statuts : Rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. iur. Thomas von Planta en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.2	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.3	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Mme Claudia Dill	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Christoph B. Gloor	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.6	Réélection de M. Hugo Lasat	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. oec. Karin Lenzlinger Diedenhofen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Dr. iur. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Réélection de Prof. Dr. rer. pol. Hans-Jörg Schmidt-Trenz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.10	Réélection de Prof. Dr. iur. Marie-Noëlle Venturi-Zen-Ruffinen	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Christoph B. Gloor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.2	Réélection de Dr. oec. Karin Lenzlinger Diedenhofen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.4	Réélection de Prof. Dr. rer. pol. Hans-Jörg Schmidt-Trenz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. iur. Christophe Sarasin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Banque Cantonale de Genève

Assemblée générale ordinaire du 02.05.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Annonce des voix représentées, nomination du secrétaire de l'assemblée générale et des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 91 %

Banque Cantonale du Valais

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Nomination des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Rapport de la direction générale et rapport du réviseur	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
7	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
9	Modification des statuts : révision du Code des Obligations	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓
10	Réélection de ECSA Fiduciaire SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Banque Cantonale Vaudoise

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de la direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Basilea

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Réélection de M. Domenico Scala en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.b	Réélection de M. Leonard Kruimer	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.c	Réélection de Dr. Martin Nicklasson	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.d	Réélection de Dr. Nicole Onetto	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.e	Election de Dr. Carole Sable	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.f	Réélection de Dr. Thomas Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.a	Réélection de Dr. Martin Nicklasson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.b	Réélection de Dr. Nicole Onetto au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.c	Réélection de Dr. Thomas Werner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 90 %
6.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 79 %
6.c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
7	Modification des statuts					
7.a	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.b	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
7.c	Modification des statuts: conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.d	Modification des statuts: siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.e	Modification des statuts: but de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9	Réélection de Dr. Caroline Cron en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %

Bell Food Group

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Philipp Dautzenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Thomas Hinderer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Werner Marti	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p>	✓ 98 %
5.5	Réélection de M. Philipp Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Joos Sutter	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante (en termes d'indépendance et de diversité des genres).</p>	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.7	Réélection de M. Joos Sutter en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sutter au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas Hinderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Philipp Wyss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Dr. Andreas Flückiger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Berner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

Vote exécuté par Ethos 03.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne contient pas d'objectifs sur les enjeux matériels.	✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Stefan Bichsel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Gilles Frôté	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Reto Heiz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebneter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Prof. Dr. Christoph Lengwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de M. Hugo Schürmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Dr. Pascal Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Réélection de Dr. Danielle Villiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebneter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Gilles Frôté au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebneter au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle reçoit une rémunération excessive.	✓ 97 %
5.3.3	Réélection de Dr. Danielle Villiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Franziska Iseli en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.a	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.b	Modification des statuts: droit des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.c	Modification des statuts: assemblées générales	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %
4.d	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.e	Modification des statuts: autres points	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
5.c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
6.a	Elections au conseil d'administration					
6.a.1	Réélection de Dr. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.a.2	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.a.3	Réélection de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.a.4	Réélection de Mme Rebecca Guntern Flückiger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.a.5	Réélection de M. Martin à Porta	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.a.6	Réélection de M. Kurt Schär	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.b.1	Réélection de M. Roger Baillod en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.c	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.c.1	Réélection de M. Roger Baillod au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.c.2	Réélection de Mme Rebecca Guntern Flückiger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.c.3	Réélection de M. Andreas Rickenbacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.d.1	Réélection de M. Andreas Byland en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.e.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %

BNS

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale et allocution du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Exposé de M. Thomas J. Jordan, président de la Direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Election de Dr. Angelo Ranaldo to the board of directors	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Bossard

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation de l'année fiscale 2022	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
2.3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Réélection de M. David Dean en tant que représentant des actions nominatives A	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction).	✓ 90 %
3.2	Elections au conseil d'administration					
3.2.1	Réélection de Dr. Thomas Schmuckli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.2.2	Réélection de M. Martin Kühn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %
3.2.3	Réélection de Mme Patricia Heidtman	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.2.4	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.2.5	Réélection de Mme Petra M. Ehmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2.6	Réélection de M. Marcel Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2.7	Election de Prof. Dr. Ina Toegel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3	Elections au comité de rémunération					
3.3.1	Réélection de M. David Dean au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.3.2	Réélection de M. Marcel Keller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3.3	Election de Prof. Dr. Ina Toegel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.4	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 37 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 86 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Bucher Industries

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.b	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.d	Réélection de M. Philip Mosimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.e	Réélection de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Election de M. Urs Kaufmann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4.4	Election de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Réélection de Law Office Keller AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 39 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: Suppression de l'art. 3a	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: Modifications en lien avec la révision du droit des sociétés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Changements éditoriaux	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Modification des statuts: Adaptation de la restriction de transférabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
6.6	Modification des statuts: Adaptation de l'approbation des rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Modification des statuts: Introduction de la possibilité d'utiliser les médias électroniques	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Burkhalter Holding

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

Vote exécuté par Ethos 05.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Informations organisationnelles	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de révision					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.4	Prise de connaissance des rapports de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration					
3.1	Décharge de M. Gaudenz F. Domenig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Décharge de M. Marco Syfrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.3	Décharge de M. Willy Hüppi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.4	Décharge de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.5	Décharge de Mme Nina Remmers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.6	Décharge de M. Diego Brüesch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
4.1	Distribution de dividendes issu d'autres réserves constituées à partir des apports de capitaux	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Distribution de dividendes issu des réserves légales constituées à partir des apports de capitaux	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Réélection de M. Marco Syfrig	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans, ancien membre de la direction, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 84 %
5.3	Réélection de M. Willy Hüppi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 90 %
5.4	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.5	Réélection de Mme Nina Remmers	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.6	Réélection de M. Diego Brüesch	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2	Réélection de M. Willy Hüppi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hüppi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %
6.3	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Réélection de M. Dieter R. Brunner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil dont les montants sont trop élevés.	✓ 85 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
10.1	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 81 %
10.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

BVZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.A	Elections au conseil d'administration					
5.A.1	Réélection de Dr. oec. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.A.2	Réélection de M. Peter Arnold	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.A.3	Réélection de Mme Brigitte Hauser-Süess	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.A.4	Réélection de M. Paul-Marc Julen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.A.5	Réélection de M. Christoph Ott	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.A.6	Réélection de M. Patrick Z'Brun	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.B	Réélection de M. Patrick Z'Brun en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.C	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.C.1	Réélection de M. Patrick Z'Brun au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.C.2	Réélection de Dr. Carole Ackermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.C.3	Réélection de M. Peter Arnold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.D	Election de BDO AG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.E	Réélection de Mme Chantal Carlen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.A	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.B	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale for 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.C	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour T1 2024	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.D	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour T1 2024	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Bystronic

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice et dividende					
2.1	Reclassification des réserves	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Matthias Auer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Réélection de Mme Inge Delobelle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.6	Réélection de M. Robert F. Spoerry	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.7	Election de M. Felix Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.8	Election de Mme Eva Zauke	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Réélection de M. Robert F. Spoerry au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Election de Mme Inge Delobelle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de SILK Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Modification des statuts : rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.3	Modification des statuts : options	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.4	Modification des statuts : communication aux actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.5	Modification des statuts : autres modifications	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.</p> <p>Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.</p>	✓ 95 %

Calida

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
1.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Elections au conseil d'administration					
2.1.1	Election de M. Felix Sulzberger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. M. Sulzberger a 72 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 86 %
2.1.2	Réélection de M. Stefan Portmann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2.1.3	Réélection de Mme Laurence Bourdon-Tracol	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.1.4	Réélection de Mme Patricia Gandji	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1.5	Réélection de M. Gregor Greber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.1.6	Election de M. Allan Kellenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.1.7	Election de M. Eric Sibbern	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2.1.8	Election de M. Thomas Stöcklin	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.2	Elections au comité de rémunération					
2.2.1	Election de M. Felix Sulzberger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sulzberger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
2.2.2	Election de M. Stefan Portmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.	✓ 74 %
4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 71 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 85 %
7	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Modification des statuts					
8.1	Modification des statuts : traduction de la raison sociale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Modification des statuts : création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Modification des statuts : modifications obligatoires	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %
8.4	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Cembra Money Bank

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Jörg Behrens	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Marc Berg	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Alexander Finn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.6	Réélection de Dr. Monica Mächler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Election de Dr. Franco Morra	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Election de Dr. Franco Morra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.4.2	Réélection de M. Marc Berg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.4.3	Réélection de M. Thomas Buess au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.5	Réélection de M. Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : Objet de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Modification des statuts : Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Modification des statuts : Restrictions de transfert	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Modification des statuts : Durée maximale du mandat et gouvernance d'entreprise	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Chubb

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2023

Vote exécuté par Ethos 08.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende prélevé sur les réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.2	Réélection de PricewaterhouseCoopers LLP (US) pour le reporting selon la loi sur les valeurs mobilières américaine	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
4.3	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Evan G. Greenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Michael P. Connors	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.3	Réélection de M. Michael G. Atieh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Kathy Bonanno	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Election de Mme Nancy K. Buese	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Mme Sheila P. Burke	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Election de M. Michael L. Corbat	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.8	Réélection de M. Robert J. Hugin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.9	Réélection de M. Robert W. Scully	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.10	Réélection de M. Theodore E. Shasta	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.11	Réélection de M. David Sidwell	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.12	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.13	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 76 %
6	Réélection de M. Evan G. Greenberg en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Greenberg au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 76 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Michael P. Connors au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2	Election de M. David Sidwell au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Townsend au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
8	Réélection de Homburger AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Modification des statuts: Articles regroupés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts: Délai de préavis	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 99 %
10.1	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réduction du capital par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
11.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
12	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
13	Vote consultatif sur la fréquence du vote sur les rémunérations	UN AN	UN AN	UN AN		✓ 99 %
14	Résolution d'actionnaires: Objectifs de réductions des gaz à effet de serre	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est conforme aux objectifs de l'accord de Paris.	✗ 29 %
15	Résolution d'actionnaires: Droits de l'homme	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise ou les pratiques de la société en matière de responsabilité sociale et environnementale.	✗ 17 %

Cicor Technologies

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	✓ 86 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7	Modification des statuts : capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
9	Exclusion des droits préférentiels de souscription jusqu'à 20% du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis	✓ 77 %
10	Modification des statuts : Divers	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
11	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
12	Elections au conseil d'administration					
12.1	Réélection de M. Daniel Frutig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
12.2	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 87 %
12.3	Réélection de Mme Norma Corio	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
12.4	Réélection de Mme Denise Koopmans	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
13	Elections au comité de rémunération					
13.1	Réélection de M. Daniel Frutig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
13.2	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ryzhkov au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
14	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
15	Réélection de Etude Athemis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Clariant

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 21.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société de révision, dans ses rapports, met en évidence des lacunes du système de contrôle interne. Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 91 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.2	Distribution par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Modifications des statuts					
4.1	Modification des statuts : Droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 74 %
4.2	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3	Modification des statuts : Mandats externes	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.4	Modification des statuts : Rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne fournit pas d'informations suffisantes pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 91 %
4.5.1	Modification des statuts : Changements éditoriaux	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.5.2	Proposition du conseil d'administration non inscrite à l'ordre du jour : modification supplémentaire des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les actionnaires votant par procuration ne peuvent pas accepter par avance des propositions non annoncées.	✓ 66 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Ahmed Mohamed Al Umar	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.2	Réélection de Dr. chem. Günter von Au	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il est président du comité de rémunération, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 90 %
5.1.3	Réélection de M. Roberto Gualdoni	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.4	Réélection de M. Thilo Mannhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.5	Réélection de M. Geoffery Merszei	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 92 %
5.1.6	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.7	Réélection de Mme Naveena Shastri	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.8	Réélection de M. Peter Steiner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit et la société fait face à des problèmes sérieux liés aux comptes, au système de contrôle interne, à la révision interne ou externe, en matière d'éthique des affaires ou de risques liés au changement climatique.	✓ 84 %
5.1.9	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.10	Réélection de Mme Susanne Wamsler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (représentante d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).	✓ 90 %
5.1.11	Réélection de M. Konstantin Winterstein	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de Dr. chem. Günter von Au en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. chem. von Au au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.2	Réélection de Mme Naveena Shastri au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.3	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.4	Réélection de M. Konstantin Winterstein au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.4	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 89 %

Coca-Cola HBC

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2023

Vote exécuté par Ethos 05.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Elections au conseil d'administration et au comité de rémunération					
4.1.1	Réélection de M. Anastassis G. David en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.2	Réélection de M. Zoran Bogdanovic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
4.1.3	Réélection de Mme Charlotte J. Boyle en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Reto Francioni en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.5	Réélection de Mme Olusola David-Borha	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.6	Réélection de M. William W. Douglas III	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.7	Réélection de M. Anastasios I. Leventis	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.8	Réélection de M. Christodoulos Leventis	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.9	Réélection de Mme Alexandra Papalexopoulou	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓
4.1.10	Réélection de Mme Anna Diamantopoulou en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.11	Réélection de M. Henrique Braun	POUR	POUR	POUR		✓
4.2.1	Election de M. George Pavlos Leventis	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓
4.2.2	Election de Mme Evguenia Stoitchkova	POUR	POUR	POUR		✓
5	Réélection de Mme Ines Pöschel en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
6.2	Vote consultatif sur la réélection de PricewaterhouseCoopers S.A. (Grèce) pour le reporting selon les règles anglaises	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération anglais	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
8	Vote consultatif sur la politique de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
11	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓

Coltene

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Niklaus Huber en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.2	Réélection de M. Jürgen Rauch	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.1.3	Réélection de Dr. Astrid Waser	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Roland Weiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.6	Election de M. Matthias Altendorf	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.7	Election de M. Daniel Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Roland Weiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.3	Election de Prof. Dr. Allison Zwingenberger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 86 %
4.2.4	Election de M. Jürgen Rauch au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 86 %
5	Réélection de Dr. Michael Schöbi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Comet Holding

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Patrick Jany	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Heinz Kundert	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de Dr. Edeltraud Leibrock	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Tosja Zywiets	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Election de Mme Irene Lee	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Election de M. Paul Boudre	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.8	Réélection de M. Heinz Kundert en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Mariel Hoch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Election de M. Paul Boudre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Election de Dr. Tosja Zywiets au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Election de HütteLAW en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 81 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération variable accordée au CEO ne permet pas de confirmer le lien entre la rémunération et la performance et est nettement supérieure à la rémunération variable versée dans des entreprises similaires.	✓ 82 %
8.5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
9	Modification des statuts					
9.1	Présentation des changements proposés	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
9.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.3	Création d'un capital conditionnel à but de financement	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.4	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 84 %
9.5	Modification des statuts : communications aux actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.6	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	✓ 91 %
9.7	Modification des statuts : modifications rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.8	Modification des statuts : primauté de la version allemande	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.9	Modification des statuts : suppression des articles 6 et 34	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Compagnie Financière Tradition

Assemblée générale ordinaire du 25.05.2023

Vote exécuté par Ethos 12.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	
4	Augmentation du capital conditionnel pour les employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	
7	Augmentation de la rémunération totale de la direction générale pour 2022 et 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Patrick Combes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente.	
9.2	Election de M. Christian Baillet	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. M. Baillet a 72 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
9.3	Réélection de M. Alain Blanc-Brude	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.4	Réélection de M. Jean-Marie Descarpentries	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 86 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 26 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	
9.5	Réélection de M. Christian Goecking	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 26 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	
9.6	Réélection de M. Marco Illy	POUR	POUR	POUR		
9.7	Réélection de M. Robert Pennone	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 26 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	
9.8	Réélection de M. Eric Solvet	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	
10	Réélection de M. Patrick Combes en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Solvet au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de M. Robert Pennone au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
11.2	Réélection de M. Christian Goecking au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Goecking au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
12	Réélection de M. Robert Pennone en tant que président du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
13	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
14	Election de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

Credit Suisse Group

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 22.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 50 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le point 2 n'a pas été soumis aux actionnaires suite à la fusion de CS avec UBS. Ethos avait initialement recommandé de s'y opposer pour la raison suivante:</p> <p>La société de révision, dans ses rapports, met en évidence des lacunes du système de contrôle interne.</p> <p>Le conseil d'administration est visé par une poursuite dans le cadre des affaires de l'entreprise.</p> <p>Ethos est en désaccord avec la gestion effectuée par le conseil d'administration.</p> <p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p> <p>La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison de mauvais résultats successifs.</p> <p>Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.</p>	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR	<p>Ethos a modifié sa position de vote concernant le point 3, CS ayant retiré la proposition de distribuer du dividende suite à la fusion avec UBS. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.</p>	✓ 80 %
4	Annulation du capital conditionnel et convertible	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
5.1	Modification des statuts: but de l'entreprise	POUR	POUR	POUR		✓ 59 %
5.2	Modification des statuts : capital-actions	RETIRÉE	POUR	● POUR	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
5.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 57 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 52 %
5.5	Modification des statuts: conseil d'administration, rémunération et autres changements	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 53 %
6	Vote consultatif sur la stratégie climatique de Credit Suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas au moins 90% des émissions indirectes du domaine 3. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 53 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Axel P. Lehmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 56 %
7.1.2	Réélection de M. Mirko Bianchi	POUR	POUR	POUR		✓ 52 %
7.1.3	Réélection de Dr. Iris Bohnet	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 52 %
7.1.4	Réélection de Mme Clare Brady	POUR	POUR	POUR		✓ 55 %
7.1.5	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 50 %
7.1.6	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Sa déclaration dans un journal suisse sur la violation des droits humains dans la région du Xinjiang peut être en contradiction avec la propre déclaration du Credit Suisse sur les droits humains.	✓ 52 %
7.1.7	Réélection de Dr. Shan Li	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.1.8	Réélection de Mme Seraina Macia	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.1.9	Réélection de Mme Blythe S.J. Masters	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.1.10	Réélection de M. Richard Henry Meddings	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.1.11	Réélection de Mme Amanda Norton	POUR	POUR	POUR		✓ 56 %
7.1.12	Réélection de Mme Ana Paula Pessoa	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.2	Elections au comité de rémunération					
7.2.1	Réélection de Dr. Iris Bohnet au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Bohnet au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 51 %
7.2.2	Réélection de M. Christian Gellerstad au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gellerstad au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 51 %
7.2.3	Réélection de Dr. Shan Li au comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
7.2.4	Réélection de Mme Amanda Norton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 56 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 50 %
8.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 48 %
8.2.2	Vote contraignant prospectif sur une rémunération variable spéciale à long terme de la direction générale	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le point 8.2.2 n'a pas été soumis aux actionnaires suite à la fusion de CS avec UBS. Ethos avait initialement recommandé de s'y opposer pour la raison suivante:</p> <p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	
9.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
9.2	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %

DocMorris

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 21.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : Capital actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Avant l'assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de retirer le POINT 4.2 car il aurait été rejeté par les actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.</p>	
4.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Avant l'assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de retirer le POINT 4.3 car il aurait été rejeté par les actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.</p>	
4.4	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.5	Modification des statuts : Rapport annuel et information	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
	Création d'une marge de fluctuation du capital					
5	Création d'une marge de fluctuation du capital (proposition principale)	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.a	Réduction supplémentaire de la limite inférieure de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 80 %
5.b	Prolongation de la période de validité de la bande de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation sous le POINT 5.a permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 80 %
6	Augmentation d'un capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
7	Augmentation d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 78 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Modification des statuts: limitation du nombre d'actions qui peuvent être émises sans droits préférentiels de souscription					
8	Limitation du nombre d'actions qui peuvent être émises sans droits préférentiels de souscription (proposition principale)	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.a	Prolongation de la période de validité	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9	Modification des statuts : Vote prospectif sur la rémunération variable à long terme	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le vote sur le montant maximum est prospectif et les statuts ne contiennent aucune limite à la rémunération variable.	✓ 82 %
10	Modification des statuts : Changement du nom de la société et du siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11	Elections au conseil d'administration					
11.1	Réélection de M. Walter Oberhänsli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
11.2	Réélection de Prof. Dr. Andréa Belliger	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11.3	Réélection de Prof. Stefan Feuerstein	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
11.4	Réélection de Mme Rongrong Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11.5	Réélection de Dr. Christian Mielsch	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11.6	Réélection de M. Florian Seubert	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
12	Elections au comité de nomination et rémunération					
12.1	Réélection de Mme Rongrong Hu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
12.2	Réélection de M. Walter Oberhänsli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
12.3	Réélection de M. Florian Seubert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
13	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
14	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 82 %
15.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 71 %
15.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 79 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
15.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 75 %
15.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 75 %
15.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 75 %
15.6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %

Dottikon ES Holding

Assemblée générale extraordinaire du 25.05.2023

Vote exécuté par Ethos 15.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Modifications des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.</p> <p>La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.</p>	✓ 96 %

DSM Firmenich

Assemblée générale extraordinaire du 29.06.2023

Vote exécuté par Ethos 19.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Approbation des états financiers intermédiaires de DSM-Firmenich AG	POUR	POUR	POUR		
2	Approbation du dividende	POUR	POUR	POUR		
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	
4.1	Modification des statuts : approbation de transactions importantes par les actionnaires	POUR	POUR	POUR		
4.2	Modification des statuts : informations sur l'identité des actionnaires	POUR	POUR	POUR		

Dufry

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2023

Vote exécuté par Ethos 24.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modifications des statuts					
4.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Modification des statuts : Actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 87 %
4.6	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 95 %
4.7	Modification des statuts : Conseil d'administration, rémunération et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Modification des statuts : Taille maximale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Juan Carlos Torres Carretero en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.2.1	Réélection de Dr. oec. Xavier Bouton	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de M. Alessandro Benetton	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de Mme Heekyung Jo Min	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.4	Réélection de M. Enrico Laghi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne présente pas toutes les garanties d'une activité et attitude irréprochables.	✓ 98 %
5.2.5	Réélection de M. Luis Maroto Camino	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.6	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.7	Réélection de M. Ranjan Sen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.8	Réélection de Mme Mary J. Steele Guilfoile	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.9	Réélection de Mme Lynda Tyler-Cagni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.10	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Election de M. Sami Kahale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Enrico Laghi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Laghi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Luis Maroto Camino au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Altenburger Ltd. legal + tax en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 96 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 96 %

Edisun Power Europe

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport sur l'exercice 2022	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
4.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Décision sur le remboursement d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 95 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Horst Mahmoudi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO).	✓ 94 %
6.2.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
6.2.2	Réélection de M. Reto Klotz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.3	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 96 %
6.2.4	Réélection de M. Marc Klingelfuss	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Micheletti au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Reto Klotz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Chorro Lopez au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de M. Christoph Lerch en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

EFG International

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Dividende prélevé sur les réserves provenant d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 91 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 90 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
7.1.2	Réélection de M. Alexander Classen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.4	Réélection de M. Roberto Isolani	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.5	Réélection de Dr. John Spiro Latsis	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de M. Carlo M. Lombardini	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.7	Réélection de Dr. Périclès-Paul Petalas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
7.1.8	Réélection de M. Stuart M. Robertson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.9	Réélection de Dr. Bernd-Albrecht von Maltzan	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.10	Réélection de Mme Amy Yok Tak Yip	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.11	Election de Mme Maria Leistner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.12	Election de M. Philip Lofts	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Alexander Classen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bussetil au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
8.2	Réélection de Dr. Bernd-Albrecht von Maltzan au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.3	Election de M. Alexander Classen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.4	Election de M. Boris F. J. Collardi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.5	Election de M. Roberto Isolani au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Modification des statuts					
11.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 84 %
11.2	Modification des statuts: Capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.3	Modification des statuts: Restrictions sur les transferts d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.4	Modification des statuts: Droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
11.5	Modification des statuts: Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.6	Modification des statuts: Rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 98 %

Emmi

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2023

Vote exécuté par Ethos 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la Commission consultative Agriculture	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de Mme Christina Johansson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
5.1.5	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Diana Strebler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Werner Weiss	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.1	Election de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.1	Election de Mme Nadja Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.2	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.3	Election de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien CEO) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 88 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Modification des statuts (articles groupés)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
8.3	Modification des statuts: rémunération et mandats externes	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

EPIC Suisse

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2023

Vote exécuté par Ethos 13.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 90 %
	Décision sur l'emploi du résultat au bilan et sur le dividende					
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ron Greenbaum	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.2	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de M. Andreas Schneiter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Mme Leta Bolli Kennel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Ron Greenbaum en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.2	Réélection de M. Ron Greenbaum au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 92 %
10.3	Modification des statuts : registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.4	Modification des statuts : assemblée générale et conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.5	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires. Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 93 %

Evolva

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Regroupement d'actions					
5.1	Approbation de l'augmentation du capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Approbation du regroupement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Modification des dispositions relatives au capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Beat In-Albon	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
7.1.2	Réélection de M. Stephan Schindler	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.1.3	Réélection de Dr. Christoph Breucker	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.4	Réélection de M. Andreas Pfluger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.5	Réélection de M. Andreas Weigelt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Election de M. Stephan Schindler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.3	Elections au comité de rémunération					
7.3.1	Réélection de Dr. Christoph Breucker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3.2	Réélection de M. Andreas Pfluger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.4	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.5	Réélection de Dr. Oscar Olano en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 91 %
10	Modifications des statuts					
10.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 86 %
10.2	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Feintool International

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 91 %
4.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.a	Elections au conseil d'administration					
5.a.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
5.a.2	Réélection de Dr. Marcus Bollig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a.3	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.a.4	Réélection de M. Heinz Loosli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.b	Réélection de M. Alexander von Witzleben en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. von Witzleben au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.c	Election au comité de nomination et de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.c.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben au comité de nomination et de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. von Witzleben au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.c.2	Election de M. Norbert Indlekofer au comité de nomination et de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.d	Réélection de COT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.e	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 97 %
6.2	Modification des statuts : but social	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne fournit pas d'informations suffisantes pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires.	✓ 99 %
6.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Modification des statuts : autres modifications	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 99 %

Flughafen Zürich

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation du rapport de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
6.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.a	Elections au conseil d'administration					
8.a.1	Réélection de M. Guglielmo L. Brentel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.a.2	Réélection de M. Josef Felder	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.a.3	Réélection de M. Stephan Gemkow	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.a.4	Réélection de Mme Corine Mauch	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
8.a.5	Election de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
8.b	Election de M. Josef Felder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.c	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.c.1	Réélection de M. Vincent Albers au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
8.c.2	Réélection de M. Guglielmo L. Brentel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.c.3	Election de M. Josef Felder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.c.4	Election de Mme Claudia Pletscher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
8.d	Réélection de Mme Marianne Sieger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.e	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Modifications des statuts					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.a	Modification des statuts : Capital actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.b	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 70 %
9.c	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
9.d	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Fundamenta Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

Vote exécuté par Ethos 22.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende issu des réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Andreas Spahni en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.1.2	Réélection de M. Frédéric de Boer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.3	Réélection de M. Niels Roefs	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Hadrian Rosenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Herbert Stoop	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Niels Roefs au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de M. Hadrian Rosenberg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Stephan Huber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts : adaptations obligatoires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 71 %
7.3	Modification des statuts : ajout de la nationalité dans le registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts : autres dispositions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Galenica

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

Vote exécuté par Ethos 18.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: articles groupés	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4	Modification des statuts: rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 89 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.a	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus as bord member	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.b	Election de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.c	Réélection de M. Bertrand Jungo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.d	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.e	Réélection de Mme Judith Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.f	Réélection de Dr. Andreas Walde	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.g	Election de Prof. Dr. Solange Peters	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.h	Election de M. Jörg Zulauf	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Elections au comité de rémunération					
7.2.a	Réélection de Dr. Andreas Walde au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2.b	Election de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.c	Election de Mme Pascale Bruderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.d	Election de Prof. Dr. Solange Peters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %

GAM Holding

Assemblée générale ordinaire du 25.05.2023

Vote exécuté par Ethos 15.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison de mauvais résultats successifs, d'importantes corrections de valeur ou de nouvelles charges significatives de provisions pour litiges. Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓ 71 %
4.1	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.2	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 75 %
4.3	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 88 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. David J. Jacob en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.2	Réélection de Mme Katia Coudray	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.3	Réélection de Mme Jacqui Irvine	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.4	Réélection de M. Frank Kuhnke	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.5	Réélection de Mme Monika Machon	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
5.6	Réélection de Mme Nancy Mistretta	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Katia Coudray au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
6.2	Réélection de Mme Jacqui Irvine au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
6.3	Réélection de Mme Nancy Mistretta au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 70 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
9	Réélection de M. Tobias Rohner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Garmin

Assemblée générale ordinaire du 09.06.2023

Vote exécuté par Ethos 30.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		100 %
3	Distribution d'un dividende prélevé sur les réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de M. Jonathan Burrell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	76 %
5.b	Réélection de M. Joseph J. Hartnett	POUR	POUR	POUR		83 %
5.c	Réélection de Dr. Min H. Kao	POUR	POUR	POUR		97 %
5.d	Réélection de Mme Catherine A. Lewis	POUR	POUR	POUR		96 %
5.e	Réélection de M. Charles W. Peffer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	81 %
5.f	Réélection de M. Clifton A. Pemble	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	98 %
6	Réélection de Dr. Min H. Kao en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		94 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.a	Réélection de M. Jonathan Burrell au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burrell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	94 %
7.b	Réélection de M. Joseph J. Hartnett au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		97 %
7.c	Réélection de Mme Catherine A. Lewis au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		98 %
7.d	Réélection de M. Charles W. Peffer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Peffer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	96 %
8	Réélection de Wuersch & Gering LLP en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	97 %
10	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	96 %
11	Vote consultatif sur la fréquence du vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	UN AN	UN AN	UN AN		98 %
12	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	96 %
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	97 %
14	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		100 %
15	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		100 %
16	Révision du plan de participation pour les employés	POUR	POUR	POUR		99 %
17	Révision du plan d'intéressement en actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	97 %
18	Réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		100 %
19	Modification des statuts : Changement de devise	POUR	POUR	POUR		100 %
20	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	99 %
21	Modification des statuts : Droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	POUR	POUR		100 %
22	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		100 %

Geberit

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : modifications obligatoires	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts : modifications rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Modification des statuts : but social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Modification des statuts : enregistrement des "nominees"	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Modification des statuts : moyens de communication électroniques	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Modification des statuts : limite d'âge pour les membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.7	Modification des statuts : quorum pour les réunions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 87 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 91 %

Georg Fischer

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 31.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Modification des statuts (articles groupés)	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 71 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Hubert Achermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Dr. Peter Hackel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de M. Roger Michaelis	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Mme Ayano Senaha	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Yves Serra	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.7	Election de Mme Monica de Virgiliis	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.8	Election de Mme Michelle Wen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Réélection de M. Yves Serra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Roger Michaelis au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Réélection de Dr. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.3	Election de Mme Michelle Wen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de weber, schaub & partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Glarner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Modification des statuts					
5.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 97 %
5.3	Modification des statuts : représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Martin Leutenegger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Benjamin Mühlemann (représentant du Canton)	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. Urs P. Gnos	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Rudolf Stäger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 98 %
6.5	Réélection de Mme Sonja Stimimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de Dr. Dominic Rau	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Dr. Konrad Heinrich Marti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Election de M. Giuseppe Mongiovi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Groupe Minoteries

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

Vote exécuté par Ethos 05.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Constitution de l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Présentation des états financiers et des comptes 2022	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Présentation du rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 53 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 56 %
6.2	Modification des statuts : changements obligatoires	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
6.3	Modification des statuts : changements rédactionnels	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
7.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.1	Réélection de M. Pierre-Marcel Revaz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 54 %
8.1.2	Réélection de Mme Céline Amaudruz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1.3	Réélection de M. Olivier Schucht	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
8.1.4	Réélection de M. Emmanuel Séquin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 61 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1.5	Réélection de M. François Sunier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 55 %
8.2	Proposition d'actionnaire: élection de M. Karl Zeller	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✓ 53 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Réélection de Mme Céline Amaudruz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de M. Pierre-Marcel Revaz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Revaz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 57 %
9.3	Réélection de M. Emmanuel Séquin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Séquin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
10	Réélection de M. Cyrille Bugnon en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
11	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 63 %

Gurit

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Elections au conseil d'administration						
4.1	Réélection de M. Rudolf Hadorn en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siègera au comité d'audit.	✓ 91 %
4.2.1	Réélection de Dr. iur. Stefan Breitenstein	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.2.2	Réélection de Dr. Bettina Gerharz-Kalte	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.2.3	Réélection de M. Niklaus H. Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.4	Réélection de M. Philippe Royer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.5	Réélection de M. Andreas Evertz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
Elections au comité de nomination et rémunération						
4.3.1	Réélection de Dr. Bettina Gerharz-Kalte au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.3.2	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.3	Réélection de M. Rudolf Hadorn au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hadorn au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 91 %
4.3.4	Election de M. Philippe Royer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Réélection de Brunner Knobel Attorneys-at-law en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 77 %
5 Modifications des statuts						
5.1	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts : Procédure de vote	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Modification des statuts : Suppression des critères de performance individuels pour la rémunération variable	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Modification des statuts : Notifications électroniques	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Modification des statuts : Modifications formelles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 94 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Helvetia

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Thomas Schmuckli en tant que membre du conseil d'administration and as chairman	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Réélection de Dr. Hans Künzle	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Election de Dr. René Cotting	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de M. Beat Fellmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de Dr. Ivo Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.5	Réélection de M. Luigi Lubelli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.6	Réélection de Dr. Gabriela Payer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.7	Réélection de Dr. Andreas von Planta	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.8	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.9	Election de Dr. Yvonne Wicki Macus	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Election de Dr. Hans Künzle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.2	Réélection de Dr. Gabriela Payer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de Dr. Andreas von Planta au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.4	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: Actions, capital-actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Modification des statuts: Attributions, convocation, représentation et décisions de l'Assemblée générale et adaptations rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 91 %
6.4	Modification des statuts: Mandats, rémunérations et contrats avec les membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Advokatur & Notariat Bachmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

HIAG Immobilien

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2023

Vote exécuté par Ethos 14.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Felix Grisard	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Dr. Jvo Grundler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (General Counsel).	✓ 87 %
4.4	Réélection de M. Balz Halter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de Mme Anja Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Election de M. Micha Blattmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.7	Réélection de Dr. Felix Grisard en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.8	Réélection de M. Balz Halter en tant que vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2	Réélection de M. Balz Halter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.3	Election de Mme Anja Meyer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 84 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 83 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 75 %
7	Vote consultatif sur le système de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 75 %
8	Réélection de M. Oscar Battegay en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 91 %

Hochdorf

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

Vote exécuté par Ethos 27.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Modification des statuts: articles groupés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
4.3	Modification des statuts: rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 97 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Montant supplémentaire demandé pour la direction générale pour 2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Jürg Oleas en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Andreas R. Herzog	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Réélection de M. Ralph Peter Siegl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
6.5	Election de M. Thierry Philardeau	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Election de Mme Marjan Skotnicki-Hoogland	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Election de Mme Marjan Skotnicki-Hoogland au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Dr. Urban Bieri en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Holcim

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts but social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts : actions et structure du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Modification des statuts : assemblée générale et auditeurs	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
4.4	Modification des statuts : registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Modification des statuts : conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jan Jenisch en tant que membre et nouveau président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de Prof. Dr. Philippe Block	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Kim Fausing	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Mme Leanne Geale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Naina Lal Kidwai	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.6	Réélection de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.7	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.9	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Ilias Läber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.2	Réélection de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.4	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de Dr. Sabine Burkhalter Kaimakliotis en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %
7	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Vote consultatif sur le rapport climatique	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Idorsia

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 24.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Mathieu Simon	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Jörn Aldag	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Jean-Paul Clozel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO).	✓ 92 %
4.1.4	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.5	Réélection de Mme Srishti Gupta	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de M. Peter Kellogg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de M. Sandy Mahatme	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Election de Dr. Sophie Kornowski-Bonnet	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de Dr. Mathieu Simon en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.2	Réélection de Mme Srishti Gupta au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de Dr. Mathieu Simon au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.4	Election de Dr. Sophie Kornowski-Bonnet au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de BachmannPartner Sachwalter und Treuhand en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 78 %
8.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 83 %
8.4	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
8.5	Modification des statuts: droits des actionnaires	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 89 %
8.6	Modification des statuts: gouvernance	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 92 %

Interroll

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2023

Vote exécuté par Ethos 28.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 69 %
4	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: Forme des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Transferts d'actions/restrictions des transferts	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 88 %
6.5	Modification des statuts: Provisions spéciales pour les actionnaires fondateurs	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6.6	Modification des statuts: Rémunération du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.7	Modification des statuts: Modifications supplémentaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 89 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Réélection de M. Stefano Mercurio	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
8.3	Réélection de M. Ingo Specht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 91 %
8.4	Réélection de Dr. Elena Cortona	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.5	Réélection de M. Markus Asch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.6	Réélection de Mme Susanne Schreiber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Réélection de M. Markus Asch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.2	Réélection de M. Stefano Mercurio au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
11	Réélection de M. Francesco Adami en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Investis

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

Vote exécuté par Ethos 18.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Stéphane Bonvin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente.	✓ 98 %
4.1.3	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Thomas Vettiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Election de Mme Corine Blesi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. oec. Thomas Vettiger en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Albert M. Baehny au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Election de Mme Corine Blesi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 98 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %

IVF Hartmann

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
3.2	Résolution d'actionnaires: paiement d'un dividende de CHF 5	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 13 %
3.3	Question subsidiaire	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme le POINT 3.2 a été refusé par les actionnaires, le POINT 3.3 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: La résolution d'actionnaire est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	
3.4	Résolution d'actionnaires: dividende spécial	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 12 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 95 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.b	Réélection de M. Stefan Müller	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 92 %
5.1.c	Réélection de M. Stefan Grote	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.a	Election de Dr. Aldo C. Schellenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.b	Election de M. Martin Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.b	Réélection de M. Stefan Müller au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Müller au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4.c	Réélection de M. Stefan Grote au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de Dr. Jürg Martin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Julius Bär

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 91 %
4.2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Romeo Lacher	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.1	Réélection de M. Gilbert Achermann	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.2	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.3	Réélection de M. David Nicol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Kathryn Shih	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Tomas Varela Muiña	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Mme Olga Zoutendijk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Jürg Hunziker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Romeo Lacher en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Gilbert Achermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.4.2	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4.3	Réélection de Mme Kathryn Shih au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4.4	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le réviseur n'a pas su détecter des fraudes ou faiblesses avérées du système de contrôle interne qui ont significativement péjoré le résultat de la société.	✓ 94 %
7	Réélection de M. Marc Nater en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Modification des statuts: actions et structure du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts: restrictions du transfert d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Modification des statuts: assemblée générale, auditeurs et communications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
9.5	Modification des statuts: conseil d'administration, rémunération et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Jungfraubahn

Assemblée générale ordinaire du 15.05.2023

Vote exécuté par Ethos 02.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Heinz Karrer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Nils Graf	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3	Réélection de Dr. Catrina Luchsinger Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.6	Réélection de M. Thomas Ruoff	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Catherine Mühlemann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.3	Réélection de M. Thomas Ruoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.1	Réélection de Dr. Melchior Glatthard en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Réélection du suppléant du représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Kardex

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 06.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de M. Eugen Elmiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Andreas Häberli	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1.4	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.5	Réélection de Mme Jennifer Maag	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Election de Mme Mariateresa Vacalli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Dr. Felix A. Thöni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Felix A. Thöni en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.3.3	Election de Mme Mariateresa Vacalli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Wenger & Vieli AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Modification des statuts : Suppression de la clause d'opting up	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %
6.4	Modification des statuts : Articles regroupés	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %

Kinarus Therapeutics Holding

Assemblée générale ordinaire du 28.06.2023

Vote exécuté par Ethos 15.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Hari Kumar en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	
4.2	Réélection de M. Eugene Tierney	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Dr. Silvio Inderbitzin	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de Dr. Alexander Bausch	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Hari Kumar au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Kumar au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.2	Réélection de M. Eugene Tierney au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Dr. Silvio Inderbitzin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
10	Augmentation du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	

Komax

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2023

Vote exécuté par Ethos 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Beat Kälin en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.2	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Andreas Häberli	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.4	Réélection de M. Kurt Härri	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. iur. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Prof. Dr. Roland Siegwart	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 85 %
4.1.7	Réélection de Dr. Jürg Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Andreas Häberli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.2	Réélection de Dr. Beat Kälin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.3	Réélection de Prof. Dr. Roland Siegwart au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Siegwart au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
4.3	Réélection de Tschümperlin Lötscher en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : Marge de fluctuation de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Modification des statuts : Conseil d'administration, direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les contrats de travail peuvent inclure des clauses de non concurrence rémunérées incompatibles avec les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
6.3	Modification des statuts : Durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Modification des statuts : Lieu de juridiction	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Modification des statuts : Adaptations au droit révisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Kudelski

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 97 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 97 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Laurent Dassault	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 28 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de Dr. iur. Patrick Foetisch	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 90 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 31 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 97 %
6.3	Réélection de Prof. Dr. Michael Hengartner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de M. André Kudelski	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente.	✓ 99 %
6.5	Réélection de Dr. sc. tech. Marguerite Kudelski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de M. Pierre Lescure	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Première élection au conseil. M. Lescure a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓ 97 %
6.7	Réélection de M. Alec Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.8	Réélection de M. Claude Smadja	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 24 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 98 %
7	Réélection de M. André Kudelski en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Smadja au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de Dr. iur. Patrick Foetisch au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Foetisch au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Réélection de M. Pierre Lescure au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Lescure au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
8.3	Réélection de M. Alec Ross au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
8.4	Réélection de M. Claude Smadja au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Smadja au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
9	Réélection de M. Olivier Colomb en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 96 %

Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2023

Vote exécuté par Ethos 25.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 83 %
4.1.c	Réélection de M. David Kamenetzky	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.d	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 48 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 86 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
4.1.e	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.f	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats. Le taux de participation de Mme Stars aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 89 %
4.1.g	Réélection de Dr. Martin Wittig	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.h	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Election de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Elections au comité de rémunération					
4.4.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
4.4.b	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kühne au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
4.4.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
4.5	Réélection de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 76 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération totale de 2022 de la direction générale.	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 78 %

Kuros Biosciences

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2023

Vote exécuté par Ethos 24.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Réélection de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.b	Réélection de Dr. Joost de Bruijn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente.	✓
4.c	Réélection de Dr. Scott P. Bruder	POUR	POUR	POUR		✓
4.d	Réélection de M. Oliver Walker	POUR	POUR	POUR		✓
5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
6.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
6.d	Vote contraignant prospectif sur les actions et options de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	✓
7	Elections au comité de rémunération					
7.a	Réélection de M. Oliver Walker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7.b	Election de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9	Modifications des statuts					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.a	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓
9.b	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du plan de participation dont le financement doit être assuré par le capital demandé est insuffisante.	✓
9.c	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓
9.d	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓
9.e	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓
9.f	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓

Lalique Group

Assemblée générale ordinaire du 31.05.2023

Vote exécuté par Ethos 17.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3-4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
3.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de M. Silvio W. Denz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO de la division Lalique).	
6.b	Réélection de M. Roland Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 20 ans, 29 ans de liens avec le fondateur, actionnaire de contrôle et président exécutif) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	
6.c	Réélection de M. Roger von der Weid	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
6.d	Réélection de M. Claudio Denz	POUR	POUR	POUR		
6.e	Réélection de M. Jan Kollros	POUR	POUR	POUR		
6.f	Réélection de M. Yugnesh Kumar Agrawal	POUR	POUR	POUR		
6.g	Réélection de M. Philippe Vidal	POUR	POUR	POUR		
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.a	Réélection de M. Silvio W. Denz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Denz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.b	Réélection de M. Roland Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.c	Réélection de M. Jan Kollros au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de M. Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
10	Modification des statuts					
10.a	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
10.b	Modification des statuts: Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
10.c	Modification des statuts: Corporate governance	POUR	POUR	POUR		

Landis+Gyr Group

Assemblée générale ordinaire du 22.06.2023

Vote exécuté par Ethos 12.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Andreas Umbach	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de M. Eric A. Elzvik	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Peter Mainz	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Andreas Spreiter	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Mme Christina Stercken	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de Mme Laureen Tolson	POUR	POUR	POUR		
5.2.1	Election de M. Peter Bason	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Election de Mme Audrey Zibelman	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de M. Andreas Umbach en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.4	Elections au comité de rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Eric A. Elzvik au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.2	Réélection de M. Peter Mainz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.3	Réélection de Mme Laureen Tolson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		
6.2	Marge de fluctuation du capital					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.1	Suppression du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		
6.2.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
6.3	Modification des statuts: Assemblée générale					
6.3.1	Modification des statuts: Points nécessitant une majorité simple de vote	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
6.3.2	Modification des statuts: Points nécessitant une majorité qualifiée de vote	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	
6.4	Modification des statuts: Conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.5	Modification des statuts: Autre amendments	POUR	POUR	POUR		

Leclanché

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2023

Vote exécuté par Ethos 19.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est en situation de surendettement et il existe un doute important sur sa capacité à poursuivre son activité (« going concern »).	
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Alexander Rhea	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les renseignements donnés sur le candidat sont insuffisants.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
4.1.2	Réélection de M. Marc Lepièce	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les renseignements donnés sur le candidat sont insuffisants.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
4.1.3	Réélection de M. Christophe Manset	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les renseignements donnés sur le candidat sont insuffisants.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.1.4	Réélection de M. Bernard Pons	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les renseignements donnés sur le candidat sont insuffisants.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
4.1.5	Réélection de M. Shanu Sherwani	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les renseignements donnés sur le candidat sont insuffisants.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	
4.2	Réélection de M. Alexander Rhea en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rhea au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Election de M. Alexander Rhea au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rhea au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
4.3.2	Réélection de M. Christophe Manset au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Manset au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
4.3.3	Réélection de M. Marc Lepièce au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Lepièce au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8.1	Contexte des mesures de restructuration financière	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
8.2.1	Augmentation de capital pour la conversion d'un prêt de construction	POUR	POUR	POUR		
8.2.2	Augmentation de capital pour la conversion d'autres prêts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La dilution potentielle est excessive.	
9	Modifications des statuts					
9.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.</p>	
9.2	Modification des statuts : Modalités de conversion	POUR	POUR	POUR		
9.3	Modification des statuts : Transférabilité des actions	POUR	POUR	POUR		
9.4	Modification des statuts : Assemblées générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
9.5	Modification des statuts : Assemblées générales à l'étranger	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.	
9.6	Modification des statuts : Majorité qualifiée	POUR	POUR	POUR		
9.7	Modification des statuts : Modifications obligatoires	POUR	POUR	POUR		
9.8	Modification des statuts : Modifications volontaires	POUR	POUR	POUR		
10	Compensation des pertes cumulées avec les réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		

Lem

Assemblée générale ordinaire du 29.06.2023

Vote exécuté par Ethos 16.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Ilan Cohen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
6.2	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de M. Andreas Hürlimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.4	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	
6.5	Réélection de M. Ueli Wampfler	POUR	POUR	POUR		
6.6	Réélection de Dr. Werner C. Weber	POUR	POUR	POUR		
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Andreas Hürlimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Looser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Election de Dr. Werner C. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts: Droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
10.2	Modification des statuts: Conseil d'administration, rémunération de la direction générale, mandats externes	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	
10.3	Modification des statuts: Modifications techniques	POUR	POUR	POUR		

Lonza

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2023

Vote exécuté par Ethos 21.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.1.b	Réélection de Dr. Marion Helmes	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.c	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.d	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.e	Réélection de Prof. Dr. Roger M. Nitsch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.f	Réélection de Mme Barbara Richmond	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.g	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.h	Réélection de Prof. Dr. Olivier Verscheure	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.a	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.b	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3.c	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2024	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de ThomannFischer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Modification des statuts : remuneration de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 85 %
9.4	Modification des statuts: articles groupés	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour l'exercice 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
11.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale pour la période allant de Juillet 2023 à Décembre 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale pour l'exercice 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

Luzerner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2023

Vote exécuté par Ethos 31.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts : actions et registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Modification des statuts : droits des actionnaires et assemblées générales	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Modification des statuts : autres changements	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Approbation de la division des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Augmentation ordinaire du capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Markus Hongler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.2	Réélection de M. Markus Hongler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.3	Réélection de M. Markus Hongler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2.1	Réélection de Dr. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2.2	Réélection de Dr. Martha Scheiber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3.1	Réélection de M. Stefan Portmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3.2	Réélection de M. Stefan Portmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Réélection de Prof. Dr. Andreas Dietrich	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.5	Réélection de M. Andreas Emmenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Réélection de M. Roger Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.7	Réélection de Mme Nicole Willimann Vyskocil	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.8	Election de Dr. Erica Dubach Spiegler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.9	Election de M. Marc Gläser	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.11	Réélection de Kaufmann Rüedi Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

MCH Group AG

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 21.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Markus Breitenmoser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. James R. Murdoch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Jeffrey Palker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Andrea Zappia	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
4.2.2	Réélection de M. Jeffrey Palker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Election de M. Raphael Wyniger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de M. Andrea Zappia au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 99 %
4.4	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 100 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
6	Modification des statuts					
6.1	Création d'un capital conditionnel réservé aux employés et aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les membres du conseil d'administration pourraient recevoir des droits d'option.	✓ 99 %
6.2	Modification des statuts : registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 99 %
6.4	Modification des statuts : conseil d'administration et direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires. Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 100 %
6.5	Modification des statuts : autres changements	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Medacta Group

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2023

Vote exécuté par Ethos 14.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Alberto Siccardi	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de Mme Maria Luisa Siccardi Tonolli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 92 %
4.3	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de M. Riccardo Braglia	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Réélection de M. Alberto Siccardi en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 93 %
6.2	Réélection de M. Riccardo Braglia au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Dr. Fulvio Pelli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.b	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 81 %
9.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts: droits des actionnaires et assemblées générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
10.3	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.4	Modification des statuts: mandats et rémunérations	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 98 %

Medartis Holding

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
6	Modifications des statuts					
6.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	✓ 90 %
6.2	Modification des statuts : Actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts : Generalversammlung	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
6.5	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 99 %
6.6	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Marco Gadola en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Réélection de Dr. Daniel B. Herren	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de M. Willi Miesch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de M. Damien Tappy	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 97 %
7.6	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.7	Réélection de M. Ciro Roemer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Damien Tappy au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tappy au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
8.2	Réélection de Dr. Daniel B. Herren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3	Election de M. Ciro Roemer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

MedMix

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 14.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Rob ten Hoedt en tant que membre du conseil d'administration et élection en tant que président.	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 81 %
5.2.1	Réélection de M. Marco Musetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 89 %
5.2.2	Réélection de M. Grégoire (Greg) Poux-Guillaume	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.3	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.4	Réélection de Dr. René Willi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.5	Réélection de M. Daniel Flammer	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2.6	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1.1	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.2	Réélection de M. Rob ten Hoedt au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. ten Hoedt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 76 %
6.2	Election de M. David Metzger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Modifications des statuts					
9.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts : Actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 92 %
9.4	Modification des statuts : Conseil d'administration, mandats et rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Metall Zug

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur un versement de CHF 675'000 pour des mesures de compensation du CO2	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Dominik Berchtold	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3.1	Election de Mme Claudia Pletscher comme représentant des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.1	Réélection de M. Martin Wipfli en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Dominik Berchtold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4.2	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5.1	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.4	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.5	Modification des statuts: auditeur	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.6	Modification des statuts: mandats et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Meyer Burger

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 24.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Franz Richter en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Andreas R. Herzog	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.3	Réélection de M. Mark Kerekes	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 85 %
4.1.5	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Andreas R. Herzog au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Schenker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 71 %
5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
6	Réélection de M. André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
8	Augmentation du capital conditionnel pour les obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 84 %
9	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.1	Modification des statuts relatifs à certains articles (articles regroupés)	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.2	Modification des statuts relatifs à d'autres articles (articles regroupés)	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Mikron

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 96 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Décision sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : Restrictions de transfert	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale et droits des actionnaires	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %
4.3	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Paul Zumbühl	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Hans-Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Alexandra Bendler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Hans-Christian Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Andreas Casutt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de M. Hans-Christian Schneider au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Vote contraignant retrospectif sur l'attribution d'actions à la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de M. Urs Lanz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des états financiers de mobilezone holding ag	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation de la distribution d'un dividende des réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✗ 49 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1a	Réélection de M. Olaf Swantee	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1b	Réélection de Mme Gabriela Theus	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1c	Réélection de M. Michael Haubrich	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1d	Réélection de Mme Lea Sonderegger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1e	Election de M. Markus Bernhard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 88 %
6.2	Réélection de M. Olaf Swantee en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3a	Réélection de M. Olaf Swantee au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3b	Réélection de M. Michael Haubrich au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3c	Election de Mme Lea Sonderegger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4	Réélection de Hodgskin Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Mobimo

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2023

Vote exécuté par Ethos 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
2	Affectation du bénéfice et distribution prélevée sur les réserves issues d'apports de capital					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Distribution de réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Sabrina Contratto	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de M. Daniel Crausaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.c	Réélection de M. Brian Fischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 80 %
4.1.d	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.e	Réélection de M. Stéphane Maye	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.f	Réélection de M. Peter Schaub en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.g	Réélection de Dr. oec. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.a	Réélection de Mme Bernadette Koch au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.b	Réélection de M. Brian Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fischer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 75 %
4.2.c	Réélection de M. Stéphane Maye au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 72 %
7.2	Modification des statuts : Communication with the shareholders	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification des statuts : autres modifications en relation avec la révision du droit des sociétés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts : autres modifications indépendantes de la révision du droit des sociétés	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.</p> <p>Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.</p>	✓ 81 %

Molecular Partners

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 21.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 75 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Modification des statuts: Structure du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Modification des statuts: Droits des actionnaires, assemblées générales, notices	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
5.4	Modification des statuts: Conseil d'administration, organe de révision, rémunération et mandats externes	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. William M. Burns	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 87 %
6.1.2	Réélection de Dr. Agnete B. Fredriksen	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.3	Réélection de Dr. Dominik Höchli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.4	Réélection de M. Steven H. Holtzman	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.5	Réélection de M. Sandip Kapadia	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 87 %
6.1.6	Réélection de Dr. Vito J. Palombella	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.7	Réélection de M. Michael Vasconcelles	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.8	Réélection de Dr. Patrick Amstutz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 90 %
6.2	Réélection de M. William M. Burns en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.1	Réélection de M. William M. Burns au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.3.2	Réélection de M. Steven H. Holtzman au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3.3	Réélection de M. Michael Vasconcelles au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 88 %

Montana Aerospace

Assemblée générale ordinaire du 23.05.2023

Vote exécuté par Ethos 10.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓ 81 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓ 73 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 77 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner en tant que membre du conseil d'administration and co-chairman	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p> <p>Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 82 %
6.1.2	Réélection de Dr. Thomas Williams en tant que membre du conseil d'administration and co-chairman	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.3	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 86 %
6.1.4	Réélection de Dr. Markus Vischer	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1.5	Election de Mme Sylvia Buchinger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CHRO).	✓ 90 %
6.1.6	Election de M. Helmut Wieser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. M. Wieser a 70 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Tojner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
6.2.2	Réélection de Dr. Thomas Williams au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il reçoit une rémunération qui ne respecte pas les règles de bonne pratique généralement admises.	✓ 82 %
6.2.3	Election de M. Christian Hosp au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hosp au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 78 %
7.3	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
7.5	Modification des statuts: articles groupés	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Modification des statuts: changements de formulation	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.7	Modification des statuts: rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.	✓ 77 %

Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est visée par une poursuite dans le cadre des affaires de l'entreprise.	✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Paul Bulcke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.2	Réélection de Dr. Ulf Mark Schneider	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 89 %
4.1.3	Réélection du Comte Henri de La Croix de Castries	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.4	Réélection de Dr. Renato Fassbind	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Mme Kimberly Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de M. Dick Boer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de M. Dinesh Paliwal	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.10	Réélection de Mme Hanne de Mora	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de Mme Lindiwe Majele Sibanda	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Réélection de Mme Chris Leong	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.13	Réélection de M. Luca Maestri	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Election de M. Rainer Blair	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Election de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.4	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 89 %
7.2	Modification des statuts : autres modifications	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires. Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 96 %

ObsEva

Assemblée générale ordinaire du 29.06.2023

Vote exécuté par Ethos 15.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est en situation de perte de capital.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Ernest Loumaye en tant que membre et éléction en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2	Réélection de Dr. Catarina Edfjäll	POUR	POUR	POUR		
4.3	Election de M. Marro Luigi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	
4.4	Election de M. Fabien de Ladonchamps	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Catarina Edfjäll au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
5.2	Election de Dr. Ernest Loumaye au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	
7	Réélection de M. Perréard de Boccard SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
9	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>Le but poursuivi inclut la possibilité de placer les actions auprès d'un partenaire stratégique pour contrer une OPA hostile.</p>	
10	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		

Orascom Development

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2023

Vote exécuté par Ethos 27.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts : création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 98 %
5.2	Modification des statuts : dispositions obsolètes	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 98 %
5.5	Modification des statuts : nombre de mandats et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Modification des statuts : registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Naguib S. Sawiris en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
7.1.2	Réélection de Dr. Franz Egle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.3	Réélection de M. Jürgen Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.4	Réélection de Dr. Eskandar Tooma	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.5	Réélection de M. Amine Omar Tazi-Riffi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de Mme Maria Davidson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de M. Naguib S. Sawiris au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.2.2	Réélection de M. Jürgen Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.2.3	Réélection de Dr. Eskandar Tooma au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.3	Réélection de Mme Barbara Merz Wipfli en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Orell Füssli

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

Vote exécuté par Ethos 25.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.a	Contre-proposition d'un actionnaire: dividende de CHF 4 par action	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 0 %
2.b	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende (CHF 4 par action)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Folini en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 92 %
4.1.2	Réélection de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Dieter Widmer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Dr. Thomas Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Luka Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Johannes Schaede	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Martin Folini au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Folini au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
4.2.2	Réélection de Dr. Thomas Moser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 89 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Modification des statuts: Articles regroupés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Remo Brunschwiler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.b	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.c	Réélection de M. Walter Lüthi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.d	Réélection de Mme Monika Schüpbach	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.e	Réélection de M. Markus Vögeli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.a	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.b	Election de M. Remo Brunschwiler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.c	Réélection de M. Walter Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Dr. René Schwarzenbach en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Création d'un capital conditionnel à but de financement	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Modification des statuts : Restrictions sur les transferts d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Modification des statuts : Adaptation à la nouvelle législation	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2023

Vote exécuté par Ethos 09.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Modifications des statuts					
4.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
4.3	Modification des statuts : Assemblée générale et conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.4	Modification des statuts : Registre des actions	POUR	POUR	POUR		
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
6.1	Vote contraignant sur la rémunération fixe du conseil d'administration pour le mandat 2023/2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
6.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2022/2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
6.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2022/2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	
6.4	Vote contraignant sur la rémunération de base de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération à court-terme du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	
6.6	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2022	POUR	POUR	POUR		
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Steffen Meister (exécutif) en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	
7.1.2	Réélection de Dr. Marcel Erni (exécutif)	POUR	POUR	POUR		
7.1.3	Réélection de M. Alfred Gantner (exécutif)	POUR	POUR	POUR		
7.1.4	Réélection de Mme Anne Lester	POUR	POUR	POUR		
7.1.5	Election de Mme Gaëlle Olivier	POUR	POUR	POUR		
7.1.6	Réélection de Dr. Martin Strobel	POUR	POUR	POUR		
7.1.7	Réélection de M. Urs Wietlisbach (exécutif)	POUR	POUR	POUR		
7.1.8	Réélection de Mme Flora Zhao	POUR	POUR	POUR		
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Mme Flora Zhao au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2.2	Réélection de Mme Anne Lester au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2.3	Réélection de Dr. Martin Strobel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.3	Réélection de Hotz & Goldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

Peach Property Group

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2023

Vote exécuté par Ethos 12.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 88 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Décharge de M. Reto Garzetti	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Décharge de M. Peter Bodmer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Décharge de Dr. Christian de Prati	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Décharge de M. Kurt Hardt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Décharge de M. Klaus Schmitz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Décharge de Dr. Thomas Wolfensberger (CEO)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7	Décharge de M. Thorsten Arsan (CFO)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Décharge de Dr. Andreas Steinbauer (Head of Letting and Sales)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Modification des statuts: capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	✓ 90 %
5.3	Modification des statuts: droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
5.4	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Modification des statuts: rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 99 %
6	Réduction du capital par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.1	Réélection de M. Reto A. Garzetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO).</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 89 %
7.1.2	Réélection de M. Peter Bodmer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 95 %
7.1.3	Réélection de Dr. Christian De Prati	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p>	✓ 97 %
7.1.4	Réélection de M. Kurt Hardt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.5	Réélection de M. Klaus Schmitz	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.2	Réélection de M. Reto A. Garzetti en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Garzetti au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il est également CEO et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 88 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de Dr. Christian De Prati au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. De Prati au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	✓ 91 %
8.2	Réélection de M. Kurt Hardt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.</p>	✓ 91 %
8.3	Réélection de M. Klaus Schmitz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de Dr. Daniel Ronzani en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.</p>	✓ 96 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 98 %

Phoenix Mecano

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2023

Vote exécuté par Ethos 02.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Benedikt A. Goldkamp en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au comité d'audit. L'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). La gouvernance de la société est insatisfaisante.	✓ 94 %
4.1.2	Réélection de Dr. oec. Florian Ernst	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 20 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 93 %
4.1.3	Réélection de Dr. iur. Martin Furrer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 20 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	✓ 89 %
4.1.4	Réélection de M. Ulrich Hocker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 35 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 35 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est l'administrateur indépendant principal (lead director) mais il a un conflit d'intérêt (durée de mandat de 35 ans).	✓ 90 %
4.1.5	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 20 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	✓ 94 %
4.1.6	Election de Dr. Anna Hocker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.1.7	Election de Mme Claudine Hatebur de Calderón	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. iur. Martin Furrer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Furrer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
4.2.2	Réélection de M. Ulrich Hocker au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hocker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
4.2.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
4.3	Réélection de M. Hans Rudi Alder en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modifications des statuts					
6.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Conversion des actions au porteur en actions nominatives	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
6.4	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Modification des statuts : Remuneration et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Plazza

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 21.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Peter Lehmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Lauric Barbier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Martin Byland	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le comité n'ayant pas de président, Ethos le considère comme co-responsable de l'absence de femmes au sein du conseil et ne peut donc pas soutenir sa réélection.	✓ 96 %
4.4	Réélection de M. Dominik Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le comité n'ayant pas de président, Ethos le considère comme co-responsable de l'absence de femmes au sein du conseil et ne peut donc pas soutenir sa réélection.	✓ 97 %
4.5	Réélection de M. Felix Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Martin Byland au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Byland au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Dominik Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de SILK Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 96 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Modification des statuts					
9.1	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Modification des statuts : notification d'avis par courrier électronique	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Modification des statuts : autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

PolyPeptide Group

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2023

Vote exécuté par Ethos 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Modification des statuts : capital conditionnel, capital autorisé et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3.1	Modification des statuts : assemblée générale à l'étranger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3.2	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %
4.3.3	Modification des statuts : autres changements en lien avec les assemblées générales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Modification des statuts : autres changements obligatoires	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet le paiement d'une rémunération plus élevée pour les clauses de non-compétition, ce qui n'est pas dans l'intérêt des actionnaires.	✓ 98 %
4.5.1	Modification des statuts : changements formels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5.2	Modification des statuts : changement formel de la clause d'opting-out	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Peter Wilden	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 94 %
5.1.2	Réélection de Prof. Patrick Aebischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est l'administrateur indépendant principal (lead director) mais il a un conflit d'intérêt (diverses raisons).	✓ 98 %
5.1.3	Réélection de Dr. Beat In-Albon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.4	Réélection de Mme Jane Salik	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.1.5	Réélection de M. Erik Schropp	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.6	Réélection de Dr. Philippe Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 91 %
5.2	Election de Mme Dorothee Deuring	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Peter Wilden en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de Dr. Philippe Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
5.4.2	Réélection de Dr. Peter Wilden au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
5.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Un administrateur non exécutif reçoit des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 77 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %

Private Equity Holding

Assemblée générale ordinaire du 05.06.2023

Vote exécuté par Ethos 19.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	
3.1	Elections au conseil d'administration					
3.1.1	Réélection de Dr. Hans Baumgartner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	
3.1.2	Réélection de M. Martin Eberhard	POUR	POUR	POUR		
3.1.3	Réélection de Dr. Petra Salesny	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	
3.1.4	Réélection de M. Fidelis Götz	POUR	POUR	POUR		
3.2	Elections au comité de rémunération					
3.2.1	Réélection de M. Martin Eberhard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
3.2.2	Réélection de Dr. Petra Salesny au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Salesny au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
3.2.3	Réélection de M. Fidelis Götz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
3.3	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
3.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du délégué du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		

PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

Vote exécuté par Ethos 20.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 66 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Luciano Gabriel	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de M. Henrik Saxborn	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
5.3	Réélection de M. Mark Abramson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Mme Corinne Denzler	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.5	Réélection de M. Adrian Dudle	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Réélection de Dr. Luciano Gabriel en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Henrik Saxborn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
7.2	Réélection de Mme Corinne Denzler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.3	Réélection de M. Adrian Dudle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Modification des statuts					
12.1	Modification des statuts : Capital-actions et actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12.2	Modification des statuts : Actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 77 %
12.3	Modification des statuts : Organisation de la direction	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %

Relief Therapeutics

Assemblée générale extraordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Modification des statuts: suppression du quorum pour les actes publics	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.2	Regroupement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.3	Marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis	✓ 90 %
1.4	Capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

Rieter

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Bernhard Jucker	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.5	Réélection de M. Carl Illi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.7	Réélection de M. Daniel Grieder	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.8	Election de M. Thomas Oetterli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 95 %
6	Réélection de M. Bernhard Jucker en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2	Réélection de M. Bernhard Jucker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.3	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : Capital social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.3	Modification des statuts : Assemblée générale annuelle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.4	Modification des statuts : Contrats et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Romande Energie

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

Vote exécuté par Ethos 03.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation de la division des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts relatifs à certains articles: Articles regroupés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 95 %
5.3	Modification des statuts: Mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Nicolas Fulpius	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.2	Réélection de M. Stéphane Gard	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.4	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (22.2%).	✓ 93 %
6.2	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Anne Bobillier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 93 %
6.3.2	Réélection de M. Olivier Gfeller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.3	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Veuthey au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de M. Gabriel Cottier en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Modification des statuts: Principes de la rémunération des membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Santhera Pharmaceuticals

Assemblée générale ordinaire du 27.06.2023

Vote exécuté par Ethos 13.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Emploi du résultat au bilan et compensation des pertes reportées	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓
4.a	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓
4.b	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓
5	Approbation d'un regroupement d'actions					
5.a	Augmentation ordinaire de capital	POUR	POUR	POUR		✓
5.b	Regroupement d'actions et modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓
6	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.</p>	✓
7	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant demandé est trop élevé en regard du but poursuivi.</p> <p>La dilution potentielle est excessive.</p>	✓
8	Création d'un capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓
9	Elections au conseil d'administration					
9.a	Réélection de Dr. Thomas Meier en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
9.b	Réélection de M. Philipp Gutzwiller	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓
9.c	Election de M. Bradley Meyer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'Highbridge) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.d	Election de M. Otto Schwarz	POUR	POUR	POUR		✓
10	Elections au comité de rémunération					
10.a	Réélection de Dr. Thomas Meier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Meier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
10.b	Election de M. Bradley Meyer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Meyer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓
12.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
12.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
12.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
13	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
14	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Schweiter Technologies

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 21.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Bilan de l'année 2022	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Daniel Bossard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.2	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.3	Réélection de Dr. Jacques Sanche	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 93 %
7.1.4	Réélection de M. Lars van der Haegen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.5	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.6	Réélection de M. Stephan Widrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.7	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner en tant que membre du conseil d'administration and elect him as chairman	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.2	Elections au comité de rémunération					
7.2.1	Réélection de Dr. Jacques Sanche au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Sanche au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
7.2.2	Réélection de Mme Vanessa Frey au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2.3	Réélection de Dr. Daniel Bossard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.1	Modification des statuts: conversion d'actions au porteur en actions nominatives	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts: changements groupés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %

Sensirion Holding

Assemblée générale ordinaire du 15.05.2023

Vote exécuté par Ethos 01.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
2	Emploi du bénéficiaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.2	Réélection de Dr. Felix Mayer en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.1.3	Réélection de Mme Ricarda Demarmels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.5	Réélection de Dr. Anja König	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4.2.2	Réélection de Dr. Felix Mayer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 25 ans, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 77 %
4.2.3	Réélection de M. François Gabella au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des co-présidents du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Modification des statuts: actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 84 %
6.3	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 79 %

SF Urban Properties

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

Vote exécuté par Ethos 22.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Emploi du résultat au bilan et distribution du dividende					
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Dividende issu des réserves d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Hans-Peter Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Andreas Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Mme Carolin Schmäser	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de M. Alexander Vögele en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.5	Election de Dr. Anja Römer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Andreas Hämmerli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Election de Dr. Anja Römer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Pablo Bünger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
10.3	Modification des statuts : conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits des actionnaires.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.4	Modification des statuts : rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.5	Modification des statuts : changements formels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SFS Group

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts: Articles regroupés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %
5.3	Modification des statuts: Introduction des nouveaux moyens de communication électroniques	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Modification des statuts: Adaptations éditoriales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Peter Bauschatz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b	Réélection de M. Niklaus H. Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.c	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 90 %
6.d	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 88 %
6.e	Réélection de Mme Manuela Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.f	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.g	Election de M. Fabian Tschan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.b	Réélection de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kaufmann au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
7.c	Réélection de M. Thomas Oetterli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Oetterli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
8	Réélection de Bürki Bolt Rechtsanwalt en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 95 %

Siegfried

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Alexandra Brand	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Mme Isabelle Welton	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Wolfram Carius	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.4	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.6	Réélection de Dr. Beat R. Walti	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Election de Mme Elodie Cingari	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. Andreas Casutt en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Elections au comité de rémunération					
6.4.2	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.4.3	Réélection de Dr. Beat R. Walti au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.1	Réélection de Mme Isabelle Welton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts : Capital action et actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Modification des statuts : Organisation de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Modification des statuts : Rémunérations	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les contrats de travail peuvent inclure des clauses de non concurrence rémunérées incompatibles avec les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
7.4	Modification des statuts : Divers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Rolf Freiermuth en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 103 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 80 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 95 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Andreas Umbach	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Prof. Dr. Werner J. Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.3	Réélection de M. Wah-Hui Chu	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.4	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.5	Réélection de M. Laurens Last	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Réélection de M. Abdallah Al Obeikan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de Mme Martine Snels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.8	Réélection de M. Matthias Währen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Election de Mme Florence Jeantet	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Andreas Umbach en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.4	Elections au comité de rémunération					
6.4.1	Réélection de M. Wah-Hui Chu au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4.2	Réélection de Dr. Mariel Hoch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.4.3	Election de M. Matthias Währen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 90 %
8	Modification des statuts					
8.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %
8.3	Modification des statuts : Actionnaires et assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.4	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SKAN Group

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

Vote exécuté par Ethos 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Gert Thoenen en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	✓ 93 %
4.1.2	Réélection de M. Oliver Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.3	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de M. Thomas Huber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO).	✓ 95 %
4.1.5	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de M. Gregor Plattner	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.7	Réélection de M. Patrick Schär	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1.2	Réélection de Dr. Gert Thoenen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Thoenen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Oliver Baumann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 95 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %
9	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de v.FISCHER Recht AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Modification des statuts					
11.1	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 91 %
11.2	Modification des statuts: Pouvoirs de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.3	Modification des statuts: Prises de décision et élections	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.4	Modification des statuts: Devoirs du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SoftwareOne Holding

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

Vote exécuté par Ethos 21.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Daniel von Stockar	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de M. José Alberto Duarte	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de M. Timo Ihamuotila	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Mme Marie-Pierre Rogers	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Prof. Dr. Isabelle Romy	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de M. Adam Warby	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Réélection de M. Jim Freeman	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.8	Election de Mme Elizabeth Theophille	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Election de M. Adam Warby en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Mme Marie-Pierre Rogers au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Daniel von Stockar au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Réélection de M. Adam Warby au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Election de M. José Alberto Duarte au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : Actions, registre d'actions et restrictions de la transférabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : Assemblée générale des actionnaires, résolutions et ajustements éditoriaux	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 92 %
10.4	Modification des statuts : Modification du nom de la société, conseil d'administration, rémunération et ajustements éditoriaux	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 95 %

Sonova

Assemblée générale ordinaire du 12.06.2023

Vote exécuté par Ethos 30.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Modification des statuts: Composition du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Robert F. Spoerry en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
5.1.2	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Gregory Behar	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de M. Roland Diggelmann	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de Mme Julie Tay	POUR	POUR	POUR		
5.1.8	Réélection de M. Ronald van der Vis	POUR	POUR	POUR		
5.1.9	Réélection de M. Adrian Widmer	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de M. Roland Diggelmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Election de Mme Julie Tay au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
7	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		
8	Modification des statuts					
8.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		
8.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
8.3	Modification des statuts: Conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR	POUR		
8.4	Modification des statuts: Certificats, assemblée générale, droits des actionnaires et communication avec les actionnaires	POUR	POUR	POUR		
8.5	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	

Spexis

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2023

Vote exécuté par Ethos 13.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	
5	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Jeffrey D. Wager en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	
6.b	Réélection de Dr. Dennis A. Ausiello	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
6.c	Réélection de M. Bernard Bollag	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
6.d	Réélection de Dr. Robert W. Clarke	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	
6.e	Réélection de Dr. Dan Hartman	POUR	POUR	POUR		
6.f	Réélection de Dr. Kuno Sommer	POUR	POUR	POUR		
7	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de M. Marius Meier en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Elections au comité de rémunération					
9.a	Réélection de Dr. Dennis A. Ausiello au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Ausiello au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.b	Réélection de Dr. Robert W. Clarke au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Clarke au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	
9.c	Réélection de Dr. Kuno Sommer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	
10	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
10.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
10.b	Vote contraignant prospectif sur les options pour le conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	
10.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
10.d	Vote contraignant prospectif sur les options pour les nouveaux membres potentiels de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
10.e	Vote contraignant prospectif sur des options additionnelles pour la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	

St.Galler Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

Vote exécuté par Ethos 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Roland Ledergerber en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2	Réélection de Prof. Dr. Manuel Ammann en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3	Réélection de Prof. Dr. Andrea Cornelius en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Mme Claudia Gietz Viehweger en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.5	Réélection de M. Kurt Rüegg en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.6	Réélection de Dr. Adrian Rüesch en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.7	Election de M. Rolf Birrer en tant que membre du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 94 %
4.8	Election de M. Daniel Ott en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6	Réélection de rtwp Rechtsanwälte & Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %

Stadler Rail

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2023

Vote exécuté par Ethos 28.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 34 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
4.3	Réélection de Mme Barbara Egger-Jenzer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.5	Réélection de M. Wojciech Kostrzewa	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Réélection de M. Kurt Rüegg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
4.8	Réélection de Prof. Dr. rer. pol. Stefan Asenkerschbaumer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de M. Peter Spuhler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Barbara Egger-Jenzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.3	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.4	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11	Modifications des statuts					
11.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11.3	Modification des statuts : Registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.4	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 89 %
11.5	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.6	Modification des statuts : Remuneration et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Starrag Group

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.</p>	✓ 90 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 77 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Walter Fust	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 35 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Adrian Stürm	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Christian Androschin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Bernhard Iseli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Michael Hauser en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
5.3	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.1	Réélection de M. Walter Fust au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fust au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.3.2	Réélection de M. Bernhard Iseli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 42 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Jürg Jakob en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts : registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 94 %
6.4	Modification des statuts : autres changements	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Straumann

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

Vote exécuté par Ethos 21.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6.2	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 65 %
6.3	Réélection de M. Juan-José Gonzalez	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.6	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.8	Election de Dr. oec. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Election de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 65 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Modifications des statuts					
10.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : Actions, capital actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
10.4	Modification des statuts : Pouvoirs de l'assemblée générale et du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.5	Modification des statuts : Rémunération, mandats et contrats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.6	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Sulzer

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 11.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 96 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Suzanne Thoma en tant que membre du conseil d'administration and chairwoman	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 85 %
5.2.1	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.2	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.3	Réélection de M. Markus Kammüller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.1	Election de Dr. Prisca Havranek-Kosicek	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Election de Dr. Hariolf Kottmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.3	Election de M. Per Utnegaard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.2.1	Election de M. Markus Kammüller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Election de Dr. Hariolf Kottmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts: actions et registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Modification des statuts: droits des actionnaires, assemblée générale et convocations	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 95 %
9.4	Modification des statuts: conseil d'administration, rémunération et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

Vote exécuté par Ethos 25.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 87 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non-exécutives)	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 67 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 72 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (executive chairman).	✓ 81 %
5.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 77 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr.	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 78 %
5.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
5.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
5.7	Réélection de Mme Nayla Hayek en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 67 %
6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 71 %
6.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
6.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 67 %
6.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7	Réélection de M. Bernhard Lehmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 80 %

Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. iur. Rolf Dörig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de Dr. oec. Adrienne Corboud Fumagalli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Ueli Dietiker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de Prof. Dr. sc. math. Damir Filipovic	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.7	Réélection de M. Stefan Erich Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de Prof. Dr. iur. Henry M. Peter	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %
5.9	Réélection de Dr. iur. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.10	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
5.11	Réélection de Dr. iur. Klaus Tschütscher	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.12	Election de Mme Philomena Colatrella	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.13	Election de M. Severin Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
	Elections au comité de rémunération					
5.14	Réélection de Dr. iur. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.15	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Tschudi Sauber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 83 %
5.16	Réélection de Dr. iur. Klaus Tschütscher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Réélection de M. Andreas Zürcher en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2023

Vote exécuté par Ethos 27.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
1.2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Sergio Ermotti en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.1.2	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Joachim Oechslin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.6	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.7	Réélection de M. Philip K. Ryan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.8	Réélection de M. Sir Paul Tucker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.9	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.10	Réélection de M. Larry Zimpleman	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.11	Election de Mme Vanessa Lau	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.12	Election de Mme Pia Tischhauser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Karen Gavan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.2	Réélection de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.4	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.5	Election de M. Jay Ralph au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p>	✓ 87 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 89 %
7	Modifications des statuts					
7.1	Modification des statuts : Dispositions relatives au capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
7.3	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Steel Holding

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison de mauvais résultats successifs, d'importantes corrections de valeur ou de nouvelles charges significatives de provisions pour litiges.	✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Jens Alder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.b	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzaæg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
5.1.c	Réélection de M. Barend Fruithof	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
5.1.d	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.e	Réélection de M. Mario Rossi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.f	Réélection de Dr. Michael Schwarzkopf	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.g	Réélection de M. Oliver Streuli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.h	Réélection de Mme Emese Weissenbacher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Jens Alder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de M. Jens Alder au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.b	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzæg au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Brandtzæg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.</p>	✓ 99 %
5.3.c	Réélection de M. Oliver Streuli au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.</p>	✓ 99 %
5.3.d	Réélection de Dr. Michael Schwarzkopf au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.</p>	✓ 99 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Adlegem Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>L'information fournie est insuffisante.</p>	✓ 99 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification des statuts: Droit des actionnaires et assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 99 %
7.2	Modification des statuts: Conseil d'administration et organisation	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Modification des statuts: Politique de rémunération et nouveau droit suisse	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Swissquote

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

Vote exécuté par Ethos 27.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de Dr. iur. Markus Dennler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
5.1.b	Réélection de M. Jean-Christophe Pernollet	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.c	Réélection de Dr. iur. Beat Oberlin	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.d	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.e	Réélection de M. Michael Ploog	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.f	Réélection de M. Paolo Buzzi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.g	Réélection de Mme Demetra Kalogerou	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.h	Election de Mme Esther Finidori	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.a	Réélection de Dr. iur. Beat Oberlin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.b	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.c	Election de M. Paolo Buzzi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %
5.4	Réélection de M. Juan Carlos Gil en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Modifications des statuts					
7.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Modification des statuts : Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts : Rémunération et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Modification des statuts : For	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Tecan

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2023

Vote exécuté par Ethos 31.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
	Elections au conseil d'administration					
4	Election de M. Matthias Gillner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a	Réélection de Dr. sc. nat. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.b	Réélection de Mme Myra Eskes	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.c	Réélection de Dr. pharm. Oliver Fetzer	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.d	Re-elect Dr. Karen Hübscher	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.e	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.f	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Dr. sc. nat. Lukas Braunschweiler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au comité de rémunération					
7.a	Réélection de Mme Myra Eskes au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.b	Réélection de Dr. pharm. Oliver Fetzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.c	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.d	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 85 %

Temenos

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

Vote exécuté par Ethos 17.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 75 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Election de M. Xavier Cauchois	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Election de Mme Dorothée Deuring	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Réélection de M. Thibault de Tersant en tant que membre du conseil d'administration et élection en tant que président du conseil d'administration.	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2.2	Réélection de M. Ian Cookson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. M. Cookson a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.2.3	Réélection de Dr. Peter Spenser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.4	Réélection de M. Maurizio Carli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.5	Réélection de Mme Deborah Forster	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.6	Réélection de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de Dr. Peter Spenser au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.</p>	✓ 83 %
6.2	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.</p>	✓ 82 %
6.3	Réélection de Mme Deborah Forster au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Election de Mme Cecilia Hultén au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.5	Election de Mme Dorothée Deuring au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Perréard de Boccard SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %

Tornos

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

Vote exécuté par Ethos 24.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Salutations du Président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Emploi du résultat au bilan et distribution d'un dividende					
3.1	Compenser le bénéfice reporté statutaire avec la perte du bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.2	Reporter à compte nouveau le résultat du bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.3	Distribution d'un dividende prélevée sur les réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : clause de neutralité de genre (introduction)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Modification des statuts : convocation d'une AG (art.7)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Modification des statuts : inscription d'un point à l'ordre du jour (art.8)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Modification des statuts : décisions et élections au conseil d'administration (art.11)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Modification des statuts : conduite de l'AG et procès-verbal (art.13)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Modification des statuts : divers	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 74 %
5.2	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. François Frôté	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 21 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
6.2	Réélection de M. Michel Rollier	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de M. Walter Fust	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Réélection de M. Till Fust	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de M. François Frôté en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fust au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 94 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. François Frôté au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Frôté au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
8.2	Réélection de M. Michel Rollier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Réélection de M. Walter Fust au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fust au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
8.4	Réélection de M. Till Fust au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de Me Roland Schweizer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 93 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 92 %

TX Group

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2023

Vote exécuté par Ethos 31.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓ 91 %
4.1.2	Réélection de M. Martin Kall	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant, l'indépendance du comité est insuffisante et la composition du conseil est insatisfaisante. Il est l'administrateur indépendant principal (lead director) mais il a un conflit d'intérêt (ancien membre de la direction).	✓ 90 %
4.1.3	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.4	Réélection de Dr. Sverre Munck	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.5	Réélection de M. Konstantin Richter	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.6	Election de Dr. Stephanie Caspar	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.7	Election de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Martin Kall au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kall au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
4.2.2	Réélection de Mme Pascale Bruderer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 89 %
4.2.3	Election de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 89 %
4.3	Réélection de Dr. Gabriela Wyss en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 99 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 89 %

U-blox

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Modification des statuts					
4.1	Modification des statuts : Réduction du capital par remboursement de la valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Modification des statuts : Augmentation du capital conditionnel pour les employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La dilution potentielle est excessive.	✓ 89 %
4.3	Modification des statuts : Création d'une bande de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Modification des statuts : Autres amendements	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. André Müller en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de M. Markus Borchert	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Thomas Seiler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de Mme Karin Sonnenmoser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Mme Elke Eckstein	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2	Réélection de M. Markus Borchert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 90 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
3	Vote consultatif sur le rapport sur la durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs sur les enjeux matériels.	✓ 81 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 78 %
5.3	Modification des statuts: conseil d'administration, direction et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Modification des statuts: modifications générales	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Lukas Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.4	Réélection de Mme Claudia Böckstiegel	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.5	Réélection de M. William Dudley	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.6	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.7	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.8	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.9	Réélection de Mme Nathalie Rachou	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.10	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.11	Réélection de Dr. Dieter Wemmer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.12	Réélection de Mme Jeanette Wong	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.2	Réélection de Dr. Dieter Wemmer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.3	Réélection de Mme Jeanette Wong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 87 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
10.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
11	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant du rachat ou du remboursement est inapproprié au vu de la situation financière et des perspectives de la société. La capacité de payer du dividende est significativement péjorée par le rachat d'actions.	✓ 95 %
13	Conversion de la monnaie du capital-actions					
13.1	Réduction du capital par diminution de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
13.2	Changement de la monnaie du capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

V-Zug Holding

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2023

Vote exécuté par Ethos 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Prisca Hafner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de M. Tobias Knechtle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Jürg Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Prisca Hafner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.3.2	Réélection de Dr. Jürg Werner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.4	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: Articles regroupés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Modification des statuts: Mandats externes du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Valiant

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2023

Vote exécuté par Ethos 03.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Modification des statuts: capital-action	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Modification des statuts: droit des actionnaires	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 81 %
5.3	Modification des statuts: conseil d'administration, rémunération, mandats et organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Modification des statuts: changements de formulation	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Markus Gygax en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2	Réélection de Prof. Dr. Christoph B. Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de Mme Barbara Artmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.5	Réélection de M. Roger Harlacher	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.6	Réélection de Dr. Roland Herrmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.7	Réélection de Mme Marion Khüny	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.8	Réélection de M. Ronald Trächsel	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de Dr. Maya Bundt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.2	Réélection de M. Markus Gygax au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Réélection de M. Roger Harlacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10	Election de burckhardt AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Varia US Properties

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2023

Vote exécuté par Ethos 12.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Manuel Leuthold	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 86 %
5.1.b	Réélection de M. Jaume Martos Sabater	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO de Stoneweg SA).	✓ 91 %
5.1.c	Réélection de M. Patrick Richard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 91 %
5.1.d	Réélection de M. Taner Alicehic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur. Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siègera au comité d'audit.	✓ 92 %
5.1.e	Réélection de M. Stefan Buser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.f	Réélection de M. Dany Roizman	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.g	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.h	Réélection de M. Grégoire Baudin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Manuel Leuthold en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Leuthold au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de M. Stefan Buser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.b	Réélection de Dr. Beat Schwab au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

Vote exécuté par Ethos 03.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Karl Schlegel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Mme Maria Heriz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Election de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Modification des statuts: actions et opting-out	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification des statuts: assemblée générale et organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts: registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.5	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
7.6	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1	Modification des statuts: durée du mandat	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
10.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Vaudoise Assurances

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2023

Vote exécuté par Ethos 24.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation du rapport annuel et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapports de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 99 %
8.2	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Philippe Hebeisen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de M. Martin Albers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Réélection de M. Javier Fernandez-Cid	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Réélection de Mme Etychia Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Réélection de M. Peter Kofmel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
9.6	Réélection de M. Cédric Moret	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.7	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.8	Election de Mme Nathalie Bourquenoud	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de M. Philippe Hebeisen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11.2	Réélection de M. Cédric Moret au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.3	Election de Mme Nathalie Bourquenoud au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
13	Réélection de ACTA Notaires et Associés en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Vetropack

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts : Adaptations à la nouvelle législation	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts : Nombre maximum de mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Modification des statuts : Communication et prises de décisions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %
5.5	Modification des statuts : Quorum de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Modification des statuts : Clause de for	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.7	Modification des statuts : Adaptations formelles et compétences du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Sönke Bandixen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.3	Réélection de M. Pascal Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.4	Réélection de M. Richard Fritschi	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.5	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.6	Réélection de Dr. Diane Nicklas	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
6.1.8	Election de Mme Raffaella Marzi	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.1	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président exécutif et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 90 %
6.2.2	Réélection de M. Richard Fritschi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2.3	Election de Mme Raffaella Marzi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %

Von Roll

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

Vote exécuté par Ethos 03.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Modification des statuts					
1.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Modification des statuts : Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 99 %
1.3	Modification des statuts : Suppression du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.4	Modification des statuts : Assemblée générale et Dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 99 %
1.5	Modification des statuts : Conseil d'administration et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	✓ 100 %
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Peter Kalantzis en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Gerhard Bruckmeier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 100 %
4.3	Réélection de M. August François von Finck Jr.	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Réélection de Dr. Christian Hennerkes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. August François von Finck Jr. au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Election de Dr. Peter Kalantzis au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Kalantzis au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
6	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Dr. Walter M. Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p>	✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p>	✓ 99 %

Vontobel

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

Vote exécuté par Ethos 24.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Andreas Utermann	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de M. Bruno Basler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
4.3	Réélection de Dr. Maja Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Dr. Elisabeth Bourqui	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de M. David Cole	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Réélection de Mme Clara Streit	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.9	Réélection de M. Björn Wettergren	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Réélection de M. Andreas Utermann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Bruno Basler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Basler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
6.2	Réélection de Dr. Michael Halbherr au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Réélection de Mme Clara Streit au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4	Election de M. Andreas Utermann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (rémunération élevée) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants. Il reçoit une rémunération excessive.	✓ 90 %
6.5	Réélection de M. Björn Wettergren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7	Réélection de Vischer AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 95 %
9.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Modification des statuts					
10.1	Modification des statuts : capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Modification des statuts : organisation des assemblées générales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.3	Modification des statuts : conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.4	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 97 %

VZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2023

Vote exécuté par Ethos 29.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Roland Iff	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 89 %
4.1.2	Réélection de Dr. iur. Albrecht Langhart	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 23 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 87 %
4.1.3	Réélection de M. Roland Ledergerber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de M. Olivier de Perregaux	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Election de M. Matthias Daniel Reinhart	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Roland Ledergerber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.2	Election de M. Matthias Daniel Reinhart au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 89 %
4.3.3	Election de M. Roland Iff au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Iff au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
5	Réélection de M. Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Modifications des statuts					
7.1	Modification des statuts : Modifications formelles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Modification des statuts : Modifications prudentielles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts : Registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Modification des statuts : Assemblée universelle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %

Wartec Invest

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

Vote exécuté par Ethos 27.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis	✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Marcel Rohner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Réélection de M. Stephan A. Müller	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de M. Kurt Ritz	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de Mme Tanja Temel	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Réélection de Dr. Roland Müller	POUR	POUR	POUR		✓
	Elections au comité de rémunération					
5.6	Réélection de Dr. Marcel Rohner au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans) et le comité inclut tous les administrateurs.	✓
5.7	Réélection de M. Stephan A. Müller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité inclut tous les administrateurs.	✓
5.8	Réélection de M. Kurt Ritz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.9	Réélection de Mme Tanja Temel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.10	Réélection de Dr. Roland Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante car la société ne respecte pas le principe de la comptabilité d'exercice ("accrual principle").	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de SwissLegal Dürr + Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	
5	Augmentation du capital conditionnel (actions nominatives B)	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p> <p>La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.</p>	
6.1	Modification des statuts: droits des actionnaires	POUR	POUR	POUR		
6.2	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Regroupement d'actions					
7.1	Approbation de l'augmentation du capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		
7.2	Approbation du regroupement d'actions	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Augmentation des droits de vote des actions de classe A	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification porte atteinte au principe du vote proportionnel à la participation au capital.	
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Carlos Creus Moreira	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
9.2	Réélection de M. Peter Ward	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	
9.3	Réélection de M. David Fergusson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
9.4	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
9.5	Réélection de M. Eric Pellaton	POUR	POUR	POUR		
9.6	Réélection de Mme Maria Pia Aqueveque Jabbaz	POUR	POUR	POUR		
9.7	Réélection de Mme Cristina Dolan	POUR	POUR	POUR		
10	Réélection de M. Carlos Creus Moreira en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Moreira au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
11	Elections au comité de nomination et rémunération					
11.1	Réélection de M. David Fergusson au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
11.2	Réélection de Mme Cristina Dolan au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
11.3	Réélection de M. Eric Pellaton au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
12	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
13	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
14	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
15.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	
15.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	

WISeKey

Assemblée générale extraordinaire du 27.04.2023

Vote exécuté par Ethos 14.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Distribution extraordinaire par le biais d'un dividende en nature	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La scission n'est pas compatible avec l'intérêt à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.</p> <p>L'information disponible concernant la transaction est insuffisante pour prendre une décision.</p> <p>La législation et les standards de gouvernement d'entreprise du nouveau lieu d'incorporation péjorent significativement les droits des actionnaires et des autres parties prenantes.</p>	✓ 97 %
2	Dissolution des réserves d'apport en capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La scission n'est pas compatible avec l'intérêt à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.</p> <p>L'information disponible concernant la transaction est insuffisante pour prendre une décision.</p> <p>La législation et les standards de gouvernement d'entreprise du nouveau lieu d'incorporation péjorent significativement les droits des actionnaires et des autres parties prenantes.</p>	✓ 96 %
3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.</p>	✓ 92 %

Xlife Sciences

Assemblée générale ordinaire du 20.06.2023

Vote exécuté par Ethos 07.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Mark S. Müller	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de M. Simon Schöni	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Oliver R. Baumann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
5.1.4	Réélection de Mme Désirée Dosch	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Dr. Norbert Windhab	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de M. David L. Deck	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	
6	Réélection de M. David L. Deck en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Deck au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Mark S. Müller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	
7.2	Election de Dr. Norbert Windhab au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.3	Réélection de M. Simon Schöni au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de M. Urs Hänggli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
10.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération de M. Deck pour ses activités opérationnelles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
11	Modifications des statuts					
11.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	
11.3	Modification des statuts : Registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		
11.4	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		
11.5	Modification des statuts : Modifications obligatoires	POUR	POUR	POUR		
11.6	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Modifications des statuts					
4.a	Modification des statuts : Modifications obligatoires et rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		
4.b	Modification des statuts : Rémunération et mandats externes	POUR	POUR	POUR		
5.a	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.c	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	
5.d	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	
5.e	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.f	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.g	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.a	Elections au conseil d'administration					
6.a.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.a.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne	POUR	POUR	POUR		
6.a.3	Réélection de Dr. Martin Münchbach	POUR	POUR	POUR		
6.a.4	Réélection de Mme Betül Susamis Unaran	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	
6.a.5	Réélection de M. Simon Michel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.b	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.b.1	Réélection de M. Gilbert Achermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.b.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.c	Réélection de Dr. Peter Stähli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.d	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

Züblin Immobilien

Assemblée générale ordinaire du 22.06.2023

Vote exécuté par Ethos 08.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2.	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3.	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		
4.	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Markus Wesnitzer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	
5.1.2	Réélection de M. David C. Schärli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
5.1.3	Election de M. Nicolas Gross	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Election de M. Yves Rossier	POUR	POUR	POUR		
5.2	Election de Dr. Markus Wesnitzer en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. rer. pol. Wesnitzer au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Markus Wesnitzer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. rer. pol. Wesnitzer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.3.2	Réélection de M. David C. Schärli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schärli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.3.3	Election de M. Nicolas Gross au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3.4	Election de M. Yves Rossier au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection d'Adtrexa AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de SWA Swiss Auditors en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		

Zug Estates

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2023

Vote exécuté par Ethos 23.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modifications des statuts					
5.1	Modification des statuts : Durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts : Communications électroniques	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %
5.4	Modification des statuts : Montants supplémentaires pour les nouveaux membres	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Modification des statuts : Nombre maximal de mandats d'administrateur autorisés	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le nombre maximal de mandats proposé est considéré comme excessif.	✓ 97 %
5.6	Modification des statuts : Adaptations éditoriales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Nomination de M. Martin Wipfli comme représentant des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.2	Elections au conseil d'administration					
6.2.1	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.2	Réélection de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.3	Réélection de M. Johannes Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.4	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.5	Election de Dr. Joëlle Zimmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. Beat Schwab en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.1	Election de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 94 %
6.4.2	Réélection de M. Johannes Stöckli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Zuger Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2023

Vote exécuté par Ethos 28.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
8	Modification des statuts : comité de durabilité	POUR	POUR	POUR		
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de Dr. Jacques Bossart	POUR	POUR	POUR		
9.2	Réélection de Dr. Silvan Schriber	POUR	POUR	POUR		
9.3	Réélection de Dr. Urs Rügsegger	POUR	POUR	POUR		
10	Réélection de Dr. Urs Rügsegger en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de Dr. Urs Rügsegger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
11.2	Réélection de Dr. Jacques Bossart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
11.3	Election de Dr. Annette Luther au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
12	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2023

Vote exécuté par Ethos 22.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Mme Dame Alison J. Carnwath	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.5	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Dr. iur. Monica Mächler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 91 %
4.1.10	Réélection de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.11	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.3	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.4	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.5	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mahbubani au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
6	Modifications des statuts					
6.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 88 %
6.2	Modification des statuts : Registre des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 84 %
6.4	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 93 %